



**États financiers consolidés
aux 31 décembre 2011 et 2010 et
au 1^{er} janvier 2010**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers consolidés	
États consolidés du résultat	4
États consolidés du résultat global	5
États consolidés des variations des capitaux propres	6
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	7
États consolidés de la situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 66



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Groupe Colabor Inc.

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Groupe Colabor Inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010 et les états consolidés du résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010 ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte

également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe Colabor Inc. aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 21 mars 2012

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 21290

Groupe Colabor Inc.

États consolidés du résultat

pour les exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	2011 \$	2010 \$
Ventes de marchandises	6	1 313 251	1 051 960
Charges opérationnelles excluant les frais non liés aux opérations courantes et les amortissements	7	<u>1 275 053</u>	<u>1 014 475</u>
Résultat opérationnel avant les frais non liés aux opérations courantes et amortissements		<u>38 198</u>	<u>37 485</u>
Frais non liés aux opérations courantes	8	3 618	1 704
Amortissement des immobilisations corporelles	10	4 063	3 345
Amortissement des immobilisations incorporelles	11	<u>13 562</u>	<u>10 400</u>
		<u>21 243</u>	<u>15 449</u>
Résultat opérationnel		16 955	22 036
Charges financières	21	<u>8 511</u>	<u>6 178</u>
Résultat avant impôts		<u>8 444</u>	<u>15 858</u>
Charges d'impôts			
Exigibles	13		
Différés	13	<u>1 616</u>	<u>5 741</u>
		<u>1 616</u>	<u>5 741</u>
Résultat		<u>6 828</u>	<u>10 117</u>
Flux de trésorerie après impôts par action	22	<u>1,15 \$</u>	<u>1,42 \$</u>
Résultat de base et dilué par action	22	<u>0,30 \$</u>	<u>0,47 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe Colabor Inc.

États consolidés du résultat global

pour les exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(en milliers de dollars canadiens)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Résultat	<u>6 828</u>	<u>10 117</u>
Autres éléments du résultat global, net d'impôts		
Actif financier disponible à la vente – gain (perte) de l'exercice	(952)	476
Couvertures des flux de trésorerie – perte de l'exercice	(618)	
Impôts sur les autres éléments du résultat global	285	(62)
Total des autres éléments du résultat global	<u>(1 285)</u>	<u>414</u>
Total du résultat global	<u><u>5 543</u></u>	<u><u>10 531</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe Colabor Inc.
États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

	Capital-actions	Options de conversion des débetures convertibles	Surplus d'apport	Actions détenues au titre des régimes de rémunération à base d'actions	Actif financier disponible à la vente	Couverture des flux de trésorerie	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2010	143 008	2 029	774	(1 248)	1 568	–	25 672	171 803
Résultat de l'exercice							10 117	10 117
Autres éléments du résultat global								
Gain sur actif financier disponible à la vente					476			476
Impôts sur les autres éléments du résultat global					(62)			(62)
Total du résultat global	–	–	–	–	414	–	10 117	10 531
Dividendes déclarés							(24 000)	(24 000)
Conversions de débetures convertibles	34 952	(1 356)						33 596
Émission de débetures convertibles		1 742						1 742
Charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions			527					527
Acquisition d'actions par la Société dans le cadre des régimes de rémunération à base d'actions				(218)				(218)
Actions libérées relativement aux régimes de rémunération à base d'actions			(530)	530				
Transactions avec les propriétaires	34 952	386	(3)	312	–	–	(24 000)	11 647
Solde au 31 décembre 2010	177 960	2 415	771	(936)	1 982	–	11 789	193 981
Solde au 1^{er} janvier 2011	177 960	2 415	771	(936)	1 982	–	11 789	193 981
Résultat de l'exercice							6 828	6 828
Autres éléments du résultat global								
Perte sur actif financier disponible à la vente					(952)			(952)
Perte sur couverture des flux de trésorerie						(618)		(618)
Impôts sur les autres éléments du résultat global					124	161		285
Total du résultat global	–	–	–	–	(828)	(457)	6 828	5 543
Dividendes déclarés							(24 806)	(24 806)
Rachat d'actions dans le cours normal des activités	(2 722)						(472)	(3 194)
Conversions de débetures convertibles	4 414	(200)						4 214
Échéance de débetures convertibles		(473)	473					
Charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions			417					417
Acquisition d'actions par la Société dans le cadre des régimes de rémunération à base d'actions				(141)				(141)
Actions libérées relativement aux régimes de rémunération à base d'actions			(455)	455				
Transactions avec les propriétaires	1 692	(673)	435	314	–	–	(25 278)	(23 510)
Solde au 31 décembre 2011	179 652	1 742	1 206	(622)	1 154	(457)	(6 661)	176 014

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe Colabor Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

pour les exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2011 \$	2010 \$
Activités opérationnelles			
Résultat avant impôts		8 444	15 858
Amortissement des immobilisations corporelles	10	4 063	3 345
Amortissement des immobilisations incorporelles	11	13 562	10 400
Charges financières		8 511	6 178
Charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions	20	417	527
Acquisition d'actions par la Société dans le cadre des régimes de rémunération à base d'actions	20	(141)	(218)
		<u>34 856</u>	<u>36 090</u>
Recouvrement (retenues) d'impôts		856	(2 083)
Variation nette du fonds de roulement	23	<u>11 553</u>	<u>5 093</u>
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		<u>47 265</u>	<u>39 100</u>
Activités d'investissement			
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	3	(79 069)	(21 830)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	10	(3 700)	(1 457)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	11	(918)	(784)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		<u>(83 687)</u>	<u>(24 071)</u>
Activités de financement			
Emprunt bancaire		72 454	(24 990)
Rachat d'actions dans le cours normal des activités		(3 194)	
Nouvelle dette à long terme	17	14 598	
Remboursement de la dette à long terme		(307)	(850)
Rachat de débentures convertibles	18	(10 028)	
Émission de débentures convertibles	18		47 500
Dividendes payés		(24 790)	(25 249)
Paiement de soldes de prix d'achat		(3 564)	
Charges financières payées	21	(8 189)	(5 023)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<u>36 980</u>	<u>(8 612)</u>
Variation nette du découvert bancaire		<u>558</u>	<u>6 417</u>
Découvert bancaire au début		<u>(10 709)</u>	<u>(17 126)</u>
Découvert bancaire à la fin		<u>(10 151)</u>	<u>(10 709)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe Colabor Inc.**États consolidés de la situation financière**aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2011-12-31 \$	2010-12-31 \$	2010-01-01 \$
ACTIF				
Courant				
Clients et autres débiteurs	9	108 164	82 540	75 438
Actifs d'impôts recouvrables		2 421	2 694	685
Stock		76 632	69 669	71 909
Frais payés d'avance		2 596	1 196	1 500
<i>Actif courant</i>		<u>189 813</u>	<u>156 099</u>	<u>149 532</u>
Non courant				
Placement en actions dans Investissements Colabor Inc.	26	12 410	11 434	7 961
Immobilisations corporelles	10	17 319	10 920	11 356
Immobilisations incorporelles	11	154 845	136 995	136 348
Goodwill	12	114 775	78 272	72 317
Actifs d'impôts différés	13		354	7 214
<i>Actif non courant</i>		<u>299 349</u>	<u>237 975</u>	<u>235 196</u>
Total de l'actif		<u>489 162</u>	<u>394 074</u>	<u>384 728</u>
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIF				
Courant				
Découvert bancaire		10 151	10 709	17 126
Fournisseurs et autres créditeurs		105 575	69 365	65 762
Dividendes à payer		6 220	6 204	7 453
Remises à payer		11 783	14 283	13 808
Soldes de prix d'achat à payer	15	12 560	13 236	10 081
Produits différés		344	491	961
Emprunt bancaire	16		24 308	
Débiteures convertibles	18		13 905	
Dette à long terme			307	636
<i>Passif courant</i>		<u>146 633</u>	<u>152 808</u>	<u>115 827</u>
Non courant				
Emprunt bancaire	16	96 167		49 177
Instrument financier dérivé	16 et 26	618		
Soldes de prix d'achat à payer	15	250	1 143	
Dette à long terme	17	14 598		307
Débiteures convertibles	18	46 080	45 500	46 711
Obligations au titre de la retraite	20.3	448	642	903
Passifs d'impôts différés	13	8 354		
<i>Passif non courant</i>		<u>166 515</u>	<u>47 285</u>	<u>97 098</u>
Total du passif		<u>313 148</u>	<u>200 093</u>	<u>212 925</u>
CAPITAUX PROPRES				
Capital-actions	19	179 652	177 960	143 008
Résultats non distribués (déficit)		(6 661)	11 789	25 672
Autres composantes des capitaux propres		3 023	4 232	3 123
<i>Total des capitaux propres</i>		<u>176 014</u>	<u>193 981</u>	<u>171 803</u>
Total du passif et des capitaux propres		<u>489 162</u>	<u>394 074</u>	<u>384 728</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 21 mars 2012.

Pour le conseil,

/S/ Robert Panet-Raymond
Administrateur/S/ Richard Lord
Administrateur

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Groupe Colabor Inc. (ci-après le « Groupe ») et ses filiales en propriété exclusive (ci-après collectivement la « Société ») effectuent la distribution et la commercialisation de produits alimentaires et de produits liés à l'alimentation au Canada.

2. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou IFRS). Comme c'est le premier exercice que les résultats financiers de la Société et sa situation financière sont présentés selon les IFRS, les présents états financiers ont été préparés en appliquant la norme IFRS 1, Première application des Normes internationales d'information financière. Les méthodes comptables décrites à la note 4 sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations du *International Financial Reporting Interpretations Committee* (ci-après l'« IFRIC ») en vigueur au 31 décembre 2011.

Les états financiers de la Société étaient auparavant préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (ci-après les « PCGR du Canada ») applicables avant le basculement aux IFRS. Les PCGR du Canada diffèrent des IFRS à certains égards. Lors de la préparation des présents états financiers conformément aux IFRS, la direction a modifié certaines méthodes de comptabilisation, d'évaluation et de consolidation qu'elle appliquait auparavant pour préparer ses états financiers selon les PCGR du Canada applicables avant le basculement aux IFRS. Les informations comparatives de l'exercice 2010 ont été retraitées pour rendre compte de ces modifications. La note 30 présente le rapprochement des capitaux propres, du résultat et du résultat global total selon les PCGR du Canada et selon les IFRS, de même que la description de l'incidence de la transition des PCGR du Canada applicables avant le basculement aux IFRS sur ces éléments.

Groupe Colabor Inc., la société mère ultime du groupe, est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Il s'agit d'une société canadienne dont le siège social est situé au 1620, boulevard De Montarville, Boucherville, Québec, J4B 8P4. Les actions de Groupe Colabor Inc. et les débetures convertibles sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX: GCL).

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

3.1 Acquisitions complétées en 2011

Acquisition de Les Pêcheries Norref Québec Inc.

Le 28 février 2011, la Société a acquis la totalité des actions de Les Pêcheries Norref Québec Inc. (ci-après « Norref »), une entreprise exerçant ses activités dans le Segment Distribution au Québec. L'acquisition de Norref correspond aux objectifs stratégiques de Colabor d'élargir sa gamme de produits et sa clientèle, tout en lui permettant d'occuper une place prédominante dans un secteur commercial profitable et en croissance.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Acquisition des actifs de Edfrex Inc.

Le 30 mars 2011, la Société a acquis la quasi-totalité des actifs de Edfrex Inc. (ci-après « Edfrex »), un distributeur affilié de Colabor au Nouveau-Brunswick. Les actifs acquis incluent, entre autres, une participation de 2,49 % dans Investissements Colabor Inc. Edfrex exerce ses activités dans le Segment Distribution principalement au Nouveau-Brunswick. L'acquisition de Edfrex correspond aux objectifs de Colabor, qui consistent à élargir sa couverture géographique et sa clientèle.

Acquisition de The Skor Food Group Inc.

Le 9 mai 2011, la Société a acquis la totalité des actions de The Skor Food Group Inc. (ci-après « Skor »), une entreprise exerçant ses activités dans le Segment Distribution en Ontario. L'acquisition de Skor correspond aux objectifs stratégiques de Colabor d'élargir sa clientèle.

Les répartitions des prix d'achat se détaillent comme suit :

	Valeur comptabilisée à la date d'acquisition			
	Norref	Edfrex	Skor	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	169		4 596	4 765
Clients et autres débiteurs	7 429	2 236	5 149	14 814
Actifs d'impôts recouvrables	117		466	583
Stock	2 424	1 653	8 069	12 146
Frais payés d'avance	12		982	994
Placement en actions dans Investissements Colabor Inc.		1 928		1 928
Immobilisations corporelles	3 334	856	2 572	6 762
Immobilisations incorporelles	21 727		8 767	30 494
Goodwill	20 455	773	15 275	36 503
Fournisseurs et autres créditeurs	(5 613)	(1 255)	(8 915)	(15 783)
Passifs d'impôts différés	(5 967)		(1 410)	(7 377)
Coût de l'acquisition et juste valeur de la contrepartie transférée	44 087	6 191	35 551	85 829
Portion réglée en soldes de prix d'achat	(1 087)	(908)		(1 995)
Trésorerie acquise	(169)		(4 596)	(4 765)
Flux de trésorerie nets à l'acquisition et juste valeur de la partie transférée en trésorerie	42 831	5 283	30 955	79 069

En ce qui concerne l'acquisition de Norref, la répartition du prix d'acquisition demeure préliminaire puisque certains éléments ayant servi à la détermination du prix d'achat sont actuellement dans un processus d'arbitrage.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Les frais connexes aux acquisitions d'entreprises, s'élevant à 1 795 000 \$, ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition et ont été comptabilisés en charges comme frais non liés aux opérations courantes aux états consolidés du résultat.

Depuis leur acquisition, les entreprises acquises ont contribué aux ventes de marchandises de la Société pour un total de 200 341 000 \$ et au résultat opérationnel pour 3 546 000 \$. Si les acquisitions avaient eu lieu le 1^{er} janvier 2011, la direction estime que les ventes de marchandises additionnelles auraient été de 63 743 000 \$, mais ne peut estimer le résultat opérationnel pour cette même période étant donné le manque de précision des systèmes de gestion en place avant l'acquisition.

Clients et autres débiteurs

Le montant contractuel brut des comptes clients et autres débiteurs s'élevait à 15 380 000 \$. À la date d'acquisition, la meilleure estimation des flux de trésorerie contractuels ne devant pas être recouverts s'élevait à 566 000 \$.

Goodwill

Le goodwill est principalement lié aux prévisions relatives à la croissance, à la rentabilité future attendue, à l'expertise et aux compétences importantes du personnel des entreprises ainsi qu'à la synergie attendue des coûts. Le goodwill tiré de ces regroupements d'entreprises ne devrait pas être déductible à des fins fiscales sauf celui relatif à Edfrex.

3.2 Acquisitions complétées en 2010

Acquisition des actifs de RTD Distributions Ltée

Le 21 septembre 2010, la Société a acquis la quasi-totalité de l'actif net de RTD Distributions Ltée (« RTD »), une société exerçant ses activités dans le Segment Distribution aux entreprises de services alimentaires. Les résultats d'exploitation sont consolidés à l'état des résultats depuis la date d'acquisition. Ces actifs incluent aussi la totalité des actions en circulation de Transport Paul-Émile Dubé Ltée ainsi qu'une participation de 3,85 % dans Investissements Colabor Inc. L'acquisition de RTD correspond aux objectifs de Colabor, qui consistent à élargir sa couverture géographique et sa clientèle.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

La répartition du prix d'achat se détaille comme suit :

	Valeur comptabilisée à la date d'acquisition <u> </u> \$
Clients et autres débiteurs	10 137
Stock	4 800
Frais payés d'avance	934
Placement en actions dans Investissements Colabor Inc.	2 997
Immobilisations corporelles	1 452
Immobilisations incorporelles	10 263
Goodwill	5 955
Fournisseurs et autres créditeurs	(9 567)
Actifs (passifs) d'impôts recouvrables	(74)
Dette à long terme	(214)
Passifs d'impôts différés	<u>(555)</u>
Coût de l'acquisition et juste valeur de la contrepartie transférée	26 128
Portion réglée en soldes de prix d'achat	<u>(4 298)</u>
Flux de trésorerie nets à l'acquisition et juste valeur de la partie transférée en trésorerie	<u><u>21 830</u></u>

Les frais connexes à l'acquisition de l'entreprise, s'élevant à 505 000 \$, ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition et ont été comptabilisés en charges comme frais non liés aux opérations courantes aux états consolidés du résultat.

RTD a contribué aux ventes de marchandises de la Société pour un total de 28 875 000 \$ et au résultat opérationnel pour 411 000 \$ pour la période comprise entre la date d'acquisition et le 31 décembre 2010. Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2010, la direction estime que les ventes de marchandises additionnelles auraient été de 94 351 000 \$, mais ne peut estimer le résultat opérationnel pour cette même période étant donné le manque de précision des systèmes de gestion en place avant l'acquisition.

Clients et autres débiteurs

Le montant contractuel brut des comptes clients et autres débiteurs s'élevait à 10 283 000 \$. À la date d'acquisition, la meilleure estimation des flux de trésorerie contractuels ne devant pas être recouverts s'élevait à 146 000 \$

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Goodwill

Le goodwill est principalement lié aux prévisions relatives à la croissance, à la rentabilité future attendue, à l'expertise et aux compétences importantes du personnel de l'entreprise ainsi qu'à la synergie attendue des coûts. Le goodwill tiré de ce regroupement d'entreprises devrait être déductible à des fins fiscales.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principales méthodes comptables décrites dans la présente note, lesquelles ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, sauf lorsque la Société a appliqué certaines exemptions et exceptions au moment de la transition aux IFRS. Les exemptions et exceptions appliquées et les effets de la transition aux IFRS sont présentés à la note 30.

Les états financiers consolidés sont présentés conformément à l'IAS 1, Présentation des états financiers. La Société a décidé de présenter l'état du résultat global en deux états, soit l'état du résultat et l'état du résultat global.

Conformément à l'IFRS 1, la Société présente trois états de la situation financière dans ses premiers états IFRS. Pour les périodes subséquentes, la Société présentera une seule période comparative.

4.2 Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique à l'exception de certains instruments financiers évalués à la juste valeur et des obligations au titre de la retraite qui sont évaluées à la valeur actuelle des obligations au titre des prestations constituées moins la juste valeur des actifs du régime.

4.3 Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intègrent les comptes de la société mère et de toutes les sociétés dans lesquelles elle détient et exerce le contrôle au moyen de plus de la moitié des droits de vote. La société mère détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles des sociétés. Celles-ci entrent dans le périmètre de consolidation à la date à laquelle leur contrôle est acquis par la Société, et ce, jusqu'à ce que le contrôle cesse.

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Groupe Colabor Inc. et de ses filiales qui sont toutes détenues en propriété exclusive. Les opérations et les soldes intragroupes ainsi que les gains et les pertes latents sur les opérations entre les sociétés du groupe sont éliminés lors de la consolidation.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4.4 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises survenus après le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition en vertu de l'IFRS 3, Regroupements d'entreprises (IFRS 3). La contrepartie transférée par la Société pour obtenir le contrôle d'une entreprise est calculée comme la somme, à la date d'acquisition, des justes valeurs des actifs transférés, des dettes contractées et des capitaux propres émis par la Société, lesquels comprennent la juste valeur de tous les actifs ou passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les coûts d'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la Société comptabilise les actifs identifiables acquis et les passifs repris, incluant les passifs éventuels, et ce, peu importe s'ils ont été comptabilisés dans les états financiers de l'entreprise acquise avant l'acquisition. Les actifs acquis et les passifs repris sont généralement évalués à la juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill est inscrit après la comptabilisation séparée des immobilisations incorporelles identifiables. Le goodwill est évalué comme l'excédent de la somme de a) la juste valeur de la contrepartie transférée, b) le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et c) la juste valeur à la date d'acquisition de toute participation précédemment détenue par la Société dans l'entreprise acquise, sur la juste valeur, à la date d'acquisition, de l'actif net identifiable acquis. Si la juste valeur de l'actif net identifiable acquis excède la somme calculée précédemment, le montant excédentaire (c'est-à-dire le profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses) est immédiatement comptabilisé en résultat.

Pour les regroupements d'entreprises survenus avant le 1^{er} janvier 2010, se reporter à la note 30.

4.5 Comptabilisation des produits

Les ventes de marchandises constituent la seule source significative de produits liés aux activités ordinaires. Les ventes de marchandises figurant aux états consolidés du résultat représentent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir de la part de tiers pour des ventes de marchandises excluant les taxes sur les produits et services, les retours, les rabais et les remises.

La Société comptabilise ses produits lorsque ceux-ci répondent à l'ensemble des conditions suivantes :

- a) la Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, soit à la livraison des marchandises;
- b) la Société ne continue ni à être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des marchandises vendues;
- c) le montant des ventes de marchandises peut être évalué de façon fiable;
- d) il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société;

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

e) les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

4.6 Remises aux clients

La Société comptabilise les contreparties remises aux clients comme une réduction du prix de vente et les présente à titre de réduction des ventes de marchandises dans les états consolidés du résultat.

La Société comptabilise ces remises lorsqu'elles sont considérées comme probables et qu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable.

4.7 Remises des fournisseurs

La Société comptabilise une contrepartie reçue des fournisseurs en réduction du prix des biens des fournisseurs et réduit les achats de marchandises et le stock connexe figurant dans les états consolidés du résultat et de la situation financière. Certaines exceptions s'appliquent quand la contrepartie en espèces reçue constitue un remboursement des frais de vente supplémentaires engagés par le revendeur, auquel cas, la remise est constatée selon la substance de l'entente à titre de réduction des charges d'exploitation.

La Société comptabilise ces remises lorsque l'encaissement est considéré comme probable et pouvant faire l'objet d'une estimation raisonnable. La Société se base sur les prévisions d'achats de marchandises ainsi que sur les conditions contractuelles pour déterminer la probabilité et l'estimation de l'encaissement. Les hypothèses sont réévaluées à chaque période.

4.8 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens. C'est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

4.9 Impôts sur les résultats

Les charges d'impôts comprennent les impôts exigibles et différés. Celles-ci sont constatées aux états consolidés du résultat et du résultat global, sauf pour les impôts liés aux capitaux propres. Dans ce cas précis, la charge d'impôt est comptabilisée en diminution des capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôts exigibles correspondent aux obligations ou aux réclamations des périodes précédentes ou courantes des autorités fiscales qui ne sont toujours pas reçues ou payées à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les impôts exigibles sont calculés en fonction du bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul des impôts exigibles est fondé sur les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Toutefois, les impôts différés ne sont pas comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale du goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable. Les impôts différés sur les différences temporelles liées à la participation dans des filiales et des coentreprises ne sont pas comptabilisés si la Société est en mesure de contrôler le renversement de ces différences temporelles et s'il est probable que le renversement ne se produira pas dans un avenir prévisible.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les passifs d'impôts différés sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes autorités fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôts différés sont comptabilisées à titre de produits ou de charges d'impôts en résultat, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas, l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres.

4.10 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives. Pour le calcul du résultat dilué, il faut considérer que les actions ordinaires potentiellement dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de la période, ou à la date d'émission des actions ordinaires si celle-ci est ultérieure. Les actions ordinaires potentielles sont en lien avec les débentures convertibles, les actions émises en vertu du régime d'intéressement à long terme (RILT) et du régime d'actions liées au rendement (ALR) et les options d'achat d'actions.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4.11 Secteurs opérationnels

En conformité avec l'IFRS 8, Secteurs opérationnels, la Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par la direction dans le but de déterminer la performance de chacun des secteurs. Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères utilisés pour la production du rapport interne remis à la direction. La Société évalue la performance selon le résultat sectoriel avant amortissements, charges financières et impôts. La Société comptabilise les opérations intersectorielles qui ont lieu dans le cours normal des activités à la juste valeur.

La Société compte deux secteurs opérationnels : la distribution à des distributeurs en alimentation (Segment Grossiste) et la distribution aux entreprises de services alimentaires (Segment Distribution).

Les méthodes comptables qui s'appliquent aux secteurs sont les mêmes que celles décrites dans les principales méthodes comptables sauf que les éléments suivants ne sont pas attribués aux résultats des secteurs opérationnels de l'entité :

- charges du siège social (rémunération du personnel et autres charges non attribuées)
- charges financières
- amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles
- frais non liés aux opérations courantes
- charges d'impôts

4.12 Stock

Le stock est évalué au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Le coût du stock comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener le stock à l'endroit et dans l'état où il se trouve déduction faite des remises des fournisseurs (voir note 4.7).

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

4.13 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'acquisition compte des frais encourus pour acheter et installer les actifs en question.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Le terrain n'est pas amorti. L'amortissement des autres immobilisations corporelles est calculé sur les composantes qui ont des durées d'utilité homogènes selon le mode d'amortissement linéaire, de façon à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte des valeurs résiduelles.

Les durées d'utilité sont les suivantes :

Immeuble	20 ans
Mobilier, équipement et véhicules des entrepôts	5 à 15 ans
Véhicules routiers	7 ans
Matériel informatique	4 ans
Améliorations locatives	Durée des baux, de 10 à 20 ans

Les durées d'utilité, le mode d'amortissement et les valeurs résiduelles sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique. L'amortissement débute dès que l'actif est prêt à être mis en service.

L'amortissement est présenté dans « Amortissement des immobilisations corporelles » aux états consolidés du résultat.

Le profit ou la perte résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé en résultat dans les autres produits et charges.

4.14 Immobilisations incorporelles

4.14.1 Logiciels de distribution et relations clients

Ces immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le coût d'acquisition des logiciels de distribution tient compte des frais engagés pour acheter et installer les logiciels.

Toutes les relations clients proviennent des regroupements d'entreprises et elles répondent aux critères de comptabilisation d'immobilisations incorporelles.

Leur amortissement est calculé selon le mode de l'amortissement linéaire, de façon à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont les suivantes :

Logiciels de distribution	5 et 7 ans
Relations clients	2 à 20 ans

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Les durées d'utilité, le mode d'amortissement et les valeurs résiduelles sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique. L'amortissement débute dès que l'actif est prêt à être mis en service.

L'amortissement est présenté dans « Amortissement des immobilisations incorporelles » aux états consolidés du résultat.

4.14.2 Marques de commerce

Les marques de commerce ont une durée d'utilité indéterminée étant donné que la direction n'a pas l'intention de s'en départir, sont comptabilisées selon le modèle du coût et ne sont pas amorties. Elles sont soumises à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles ont subi une perte de valeur.

S'il y a une diminution de la valeur comptable, celle-ci est comptabilisée en résultat net.

4.15 Goodwill

Le goodwill représente les avantages économiques futurs résultant d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément (se reporter à la note 4.4 pour obtenir de l'information sur la méthode de détermination initiale du goodwill). Le goodwill est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur (voir la note 4.16 pour obtenir une description des procédés pour les tests de dépréciation).

4.16 Test de dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et qui représentent, pour la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction.

Les unités génératrices de trésorerie auxquelles un goodwill a été affecté et les marques de commerce à durée d'utilité indéterminée doivent être soumises à un test de dépréciation lorsqu'un événement défavorable intervient et au moins à toutes les années. Tous les autres actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer sa valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Les données utilisées pour les tests de dépréciation sont directement liées au budget le plus récent approuvé de la Société. Les facteurs d'actualisation sont établis individuellement pour chaque actif ou unité génératrice de trésorerie et reflètent leur profil de risque respectif déterminé par la direction.

Les pertes de valeur liées aux unités génératrices de trésorerie sont d'abord portées en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette unité génératrice de trésorerie. Toute perte de valeur restante est répartie au prorata des autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Exception faite du goodwill, tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise sur les actifs autres que le goodwill si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable. La valeur comptable d'un actif augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Pour la période et les périodes précédentes, il n'y a eu aucun événement ou circonstance indiquant que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie pourrait ne pas être recouvrable.

4.17 Actifs loués

Selon l'IAS 17, Contrats de location, la propriété économique d'un actif loué est transférée au locataire lorsque ce dernier assume la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif loué. L'actif est ensuite comptabilisé à la date de début de la période de location à la juste valeur de l'actif loué ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements au titre de la location et des paiements accessoires, le cas échéant. Un montant correspondant est comptabilisé à titre de passif lié aux contrats de location-financement, indépendamment du fait que certains de ces paiements sont versés en entier à la date de début de la période de location.

Les contrats de location pour lesquels les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont conservés par le bailleur sont considérés comme des contrats de location simple. Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

La Société n'a aucun contrat de location-financement.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4.18 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Actifs financiers

a) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La Société évalue initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction ses prêts et créances. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La Société inclut dans cette catégorie les clients et autres débiteurs.

b) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune des autres catégories d'actifs financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent le placement en actions dans Investissements Colabor Inc.

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont évalués par la Société à la juste valeur et les coûts liés à la transaction sont ajoutés à celle-ci. Par la suite, les actifs disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Lorsque l'actif est sorti ou que l'on détermine qu'il a subi une dépréciation, le profit ou la perte cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net et le reclassement est présenté distinctement dans les états consolidés du résultat.

c) Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers sauf ceux qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont sujets à un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Une indication objective de dépréciation pourrait notamment inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat tel un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. Les débiteurs qui ne sont pas considérés comme ayant subi une dépréciation individuellement sont soumis à un test de dépréciation de groupe déterminé en fonction du secteur d'activité. Des indications objectives de dépréciation d'un groupe de débiteurs peuvent inclure l'expérience passée de la Société en matière de recouvrement, une hausse dans le nombre de jours du délai de recouvrement du portefeuille tout comme un changement au niveau national ou local des conditions économiques en corrélation avec le défaut de paiement des débiteurs.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent le découvert bancaire, les fournisseurs et autres créiteurs, les dividendes à payer, les remises à payer, les soldes de prix d'achat à payer, l'emprunt bancaire, les débentures convertibles et la dette à long terme.

Les passifs financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur et les coûts liés à la transaction sont déduits de cette juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables au cours des 12 mois suivant la date de clôture, sinon ils sont classés comme non courants.

Les charges d'intérêts sont présentées dans les « Charges financières » aux états consolidés du résultat.

Débentures convertibles

Les composantes des débentures convertibles ont été présentées séparément à titre de passif et de composante des capitaux propres. La valeur de la composante passif des débentures a été établie, au moment de son émission, en actualisant les obligations futures en matière d'intérêt ainsi que le capital dû à l'échéance à un taux d'actualisation qui représente le taux d'intérêt créditeur estimatif dont la Société pourrait se prévaloir pour des débentures similaires sans droit de conversion. La partie résiduelle du produit brut tiré de l'émission de ces débentures est présentée à titre d'option de conversion des débentures dans les capitaux propres après déduction de l'incidence fiscale, et n'est pas revue ultérieurement. Le montant attribué y demeure pendant toute la durée des débentures convertibles connexes. Les frais d'émission des débentures convertibles sont imputés aux deux composantes au prorata de la répartition du produit de l'émission.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

La composante passif présentée au bilan augmente sur la durée des débentures jusqu'à atteindre la valeur nominale totale des débentures en circulation à l'échéance. La différence, soit l'accroissement des débentures convertibles, est présentée à titre de charges d'intérêts effectifs sur les débentures. Par conséquent, les intérêts débiteurs reflètent le taux effectif de la composante passif des débentures convertibles. Lorsque les porteurs font la conversion des débentures convertibles en actions ordinaires, les deux composantes mentionnées ci-dessus sont transférées au capital-actions. Si l'option de conversion n'est pas exercée à la date d'échéance des débentures convertibles, l'élément capitaux propres des débentures convertibles sera transféré au surplus d'apport.

Instruments financiers dérivés, incluant la comptabilité de couverture

La Société détient des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition au risque de taux d'intérêt. Les dérivés incorporés sont séparés du contrat hôte et comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques, les risques du contrat hôte et le dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés.

Pour les exercices considérés, la Société a désigné ses contrats de « swap » de taux d'intérêt comme instruments de couverture de l'emprunt bancaire, faisant partie d'une relation de couverture de flux de trésorerie. Ces contrats ont été conclus afin d'atténuer le risque de flux de trésorerie découlant de la variation du taux d'intérêt de l'emprunt bancaire.

Les instruments financiers dérivés utilisés aux fins de la comptabilité de couverture sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont aussi évalués ultérieurement à la juste valeur dans les états de la situation financière.

Dans la mesure où une couverture est efficace, les variations de juste valeur des dérivés désignés comme des instruments de couverture dans une relation de couverture des flux de trésorerie sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et sont incluses dans la réserve intitulée « Couverture de flux de trésorerie » dans les capitaux propres. Toute inefficacité de la relation de couverture est immédiatement comptabilisée en résultat.

Tout profit comptabilisé en autres éléments du résultat global est sorti des capitaux propres et reclassé en résultat au moment où l'élément couvert affecte le résultat et est présenté en tant que reclassement dans les autres éléments du résultat global. Toutefois, si un actif ou un passif non financier est comptabilisé à la suite d'une transaction de couverture, les profits et pertes comptabilisés antérieurement en autres éléments du résultat global sont inclus dans l'évaluation initiale de l'élément couvert.

Si l'on ne s'attend plus à ce qu'une transaction prévue se réalise ou si l'instrument de couverture devient inefficace, le profit ou la perte connexe comptabilisé en autres éléments du résultat global est reclassé immédiatement en résultat.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4.19 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Les provisions représentent des passifs de la Société pour lesquels l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite, résultant d'événements passés, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des garanties de produits accordées, des litiges ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de clôture incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues pour éteindre l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. L'augmentation de la provision découlant du temps écoulé est comptabilisée en résultat à titre de charges financières.

Un remboursement que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision y afférent.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises. Lors d'un regroupement d'entreprises, les passifs éventuels sont comptabilisés à la date d'acquisition lorsqu'ils constituent une obligation actuelle résultant d'événements passés et que la juste valeur peut être évaluée de façon fiable, même si la sortie de ressources économiques n'est pas probable. Ils sont ensuite évalués au montant le plus élevé d'une provision comparable comme décrite précédemment, et du montant initialement comptabilisé, le cas échéant, diminué de l'amortissement.

Les entrées probables d'avantages économiques pour la Société qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traitées comme des actifs éventuels et ne sont pas comptabilisées.

La Société n'a comptabilisé aucune provision.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4.20 Obligations au titre de la retraite et autres avantages du personnel

La Société offre des avantages postérieurs à l'emploi par l'intermédiaire d'un régime à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel la Société verse des cotisations définies à une entité indépendante. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires aux cotisations définies. La Société contribue à des régimes gouvernementaux qui sont comptabilisés comme des régimes à cotisations définies. Les contributions aux régimes sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle les services correspondants du personnel sont reçus.

Les régimes qui ne correspondent pas à la définition d'un régime à cotisations définies sont appelés régimes à prestations définies. Le régime à prestations définies dont la Société est le promoteur détermine le montant que recevra un membre du personnel à titre de prestations de retraite en fonction de la durée du service et du salaire de fin de carrière. La Société conserve l'obligation juridique de verser les prestations même lorsque des actifs destinés au financement du régime à prestations définies ont été mis de côté.

Le passif lié au régime à prestations définies comptabilisé dans les états de la situation financière correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies (OPD) à la date de clôture diminuée de la juste valeur des actifs du régime, ainsi qu'aux ajustements liés aux profits actuariels ou aux pertes actuarielles non comptabilisés.

La direction procède à une estimation annuelle de l'OPD avec le soutien d'actuaire indépendants. L'estimation de ces obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi est fondée sur des taux d'inflation et de mortalité jugés raisonnables par la direction. Elle tient également compte des prévisions spécifiques de la Société relativement aux futures augmentations de salaires. Le facteur d'actualisation est déterminé à la fin de chaque période par référence aux obligations d'entités de première catégorie libellées dans la même monnaie que les prestations à verser, et ayant des échéances similaires à celles de l'OPD.

Les écarts actuariels ne sont pas comptabilisés en charges à moins que le total des écarts non comptabilisés excède 10 % de la plus grande valeur entre l'obligation ou les actifs du régime connexes. Le montant excédant le corridor de 10 % est comptabilisé au résultat net sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel. Le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en résultat, sauf si les changements apportés au régime de retraite sont conditionnels à ce que les membres du personnel demeurent en service pour une période de temps définie (la période d'acquisition des droits). Dans un tel cas, le coût des services passés est amorti selon un mode linéaire sur la période d'acquisition des droits. Les intérêts débiteurs liés à l'OPD sont passés en charges dans le poste de charge au titre des avantages du personnel.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Les avantages du personnel à court terme, notamment le droit aux vacances, sont des passifs courants compris dans les autres créditeurs évalués au montant non actualisé que la Société s'attend à payer en raison des droits non utilisés.

4.21 Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Les options de conversion des débetures représentent la composante capitaux propres des débetures convertibles (voir la note 4.18 pour la méthode de détermination de la valeur).

Le surplus d'apport comprend le coût de rémunération au titre des régimes de rémunération à base d'actions de la Société et l'option de conversion des débetures convertibles échues lorsque non converties.

Les actions détenues au titre des régimes de rémunération à base d'actions représentent les actions détenues dans le cadre des différents régimes de paiement fondés sur des actions de la Société (voir note 4.22).

L'actif financier disponible à la vente consiste à la variation nette cumulative de la juste valeur non réalisée du placement en actions dans Investissements Colabor Inc.

La couverture de flux de trésorerie consiste en la variation nette cumulative de la portion efficace de la juste valeur d'un instrument de couverture de flux de trésorerie relatif à des opérations de couverture non réalisée.

Les résultats non distribués comprennent les résultats non distribués des périodes antérieures et de la période courante.

Les dividendes à verser sont inclus dans le passif au cours de la période où le versement est approuvé par le conseil d'administration.

Toutes les opérations conclues avec les propriétaires de la société mère sont comptabilisées séparément dans les capitaux propres.

4.22 Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions réglées en instruments de capitaux propres à certains de ses dirigeants et employés. Ce régime ne comporte pas d'option de règlement en trésorerie.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'options d'achat d'actions sont évalués à leur juste valeur sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur directement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.

La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en charges dans le compte de résultat avec la contrepartie en crédit au compte de surplus d'apport.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications selon lesquelles le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des périodes antérieures si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables jusqu'à la limite de la valeur nominale d'achat d'actions émises sont portés au capital-actions.

Régime d'intéressement à long terme

La Société offre un régime d'intéressement à long terme (RILT) à certains employés. Ce régime ne comporte pas d'option de règlement en trésorerie. La Société comptabilise, pendant la période d'acquisition des droits en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'actions dont l'acquisition est attendue, une charge de rémunération établie en fonction de la juste valeur des actions à la date de leur attribution avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. Selon le régime, les actions sont achetées sur le marché libre au nom des participants au régime et sont inscrites et imputées au coût dans le compte d'actions détenues au titre du RILT. Les participants ont le droit de recevoir les dividendes sur toutes les actions détenues pour leur compte avant la date d'acquisition applicable. Dans les cas où la juste valeur des actions à la date d'attribution est supérieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit à titre de surplus d'apport. Dans les cas où la juste valeur des actions à la date d'attribution est inférieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit en réduction des résultats non distribués.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Régime d'actions liées au rendement

La Société offre un régime d'actions liées au rendement (ALR) à certains dirigeants et employés de la Société. Les ALR sont acquises après une durée maximale de trois ans sur la base de cibles de rendement. Le coût de rémunération est évalué à la juste valeur des actions à la date d'attribution et est constaté en charges sur la période de service concernée avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. La Société comptabilise la charge liée à ce régime en fonction de l'atteinte prévue de cible de rendement. L'incidence de toute variation du nombre d'ALR à acquérir est comptabilisée durant la période au cours de laquelle l'estimation est révisée.

Selon le régime d'ALR, les actions sont achetées sur le marché libre au nom des participants au régime et sont inscrites et comptabilisées au coût en réduction des capitaux propres. Dans les cas où la juste valeur des actions à la date d'attribution est supérieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit à titre de surplus d'apport. Dans les cas où la juste valeur des actions à la date d'attribution est inférieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit en réduction des résultats non distribués.

Régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs

Les membres du conseil d'administration de la Société peuvent choisir de recevoir, en tout ou en partie, leurs honoraires annuels sous forme d'unités d'actions différées (UAD). Le passif au titre de la rémunération sous forme d'UAD est évalué à chaque date de clôture selon le nombre d'unités d'actions en circulation et selon le cours de l'action ordinaire de la Société. Les variations du passif sont comptabilisées comme une charge de rémunération et le passif est présenté dans les fournisseurs et autres créditeurs.

Régime d'actionnariat à l'intention des employés

La Société a établi un régime d'actionnariat à l'intention des employés. En vertu de ce régime, la Société verse, en contrepartie des montants versés par les employés, des cotisations établies selon des pourcentages prévus au régime. Ces cotisations sont constatées en charges au moment où les employés s'engagent à verser leur contrepartie.

4.23 Normes, amendements et interprétations existantes qui ne sont pas encore en vigueur

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations des normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées par l'IASB, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée. La direction prévoit que les prises de position seront mises en application dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouvelles modifications qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers de la Société est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne prévoit pas d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

IFRS 9, Instruments financiers (IFRS 9)

L'IASB vise à remplacer intégralement l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. L'IFRS 9 est publiée en plusieurs phases. À ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers ont été publiés. Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015. D'autres chapitres traitant de la méthodologie de dépréciation et de la comptabilité de couverture sont toujours en cours d'élaboration. La direction de la Société n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur les états financiers de la Société. Cependant, elle ne prévoit pas adopter l'IFRS 9 avant que tous ces chapitres aient été publiés et qu'elle puisse déterminer l'incidence de tous ces changements.

Normes sur la consolidation

Un ensemble de normes sur la consolidation s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. L'information sur ces nouvelles normes figure ci-après. La direction de la Société n'a pas encore déterminé l'incidence que ces normes modifiées et nouvelles normes auront sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRS 10, États financiers consolidés

L'IFRS 10 remplace l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels, et la SIC-12, Consolidation – Entités ad hoc. Elle modifie la définition du contrôle ainsi que les directives connexes afin d'identifier une participation dans une filiale. Toutefois, les exigences et mécanismes relatifs à la consolidation ainsi que la comptabilisation de toute participation ne donnant pas le contrôle et de tout changement dans le contrôle demeurent les mêmes.

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

L'IFRS 12 intègre et rend cohérentes les exigences en matière d'informations à fournir à l'égard de diverses participations, notamment dans les entités structurées non consolidées. Elle accroît les informations à fournir relativement aux risques auxquels est exposée une entité en raison des liens qui l'unissent à une entité structurée.

Modifications corrélatives se rapportant à l'IAS 27 et à l'IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

L'IAS 27 ne porte dorénavant uniquement que sur les états financiers individuels. L'IAS 28 couvre désormais les participations dans des coentreprises. Toutefois, la méthodologie liée à la méthode de la mise en équivalence de l'IAS 28 demeure inchangée.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

IFRS 13, Évaluation à la juste valeur

L'IFRS 13 n'a pas d'incidence sur les éléments qui doivent être évalués à la juste valeur, mais clarifie la définition de la juste valeur, fournit des directives connexes et requiert un plus grand volume d'informations concernant les évaluations à la juste valeur. Elle s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. La direction de la Société n'a pas encore déterminé l'incidence de cette nouvelle norme.

Modifications de l'IAS 1, Présentation des états financiers

Selon les modifications de l'IAS 1, une entité doit regrouper les éléments présentés au poste « Autres éléments du résultat global » dans des éléments qui, conformément à d'autres normes IFRS : a) ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net et b) seront reclassés ultérieurement en résultat net lorsque certaines conditions seront remplies. Cette modification s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2012. La direction de la Société s'attend à ce que cette norme ait une incidence sur la présentation actuelle des autres éléments du résultat global, mais cela ne devrait toutefois pas avoir une incidence sur l'évaluation ou la comptabilisation de ces éléments.

Modifications de l'IAS 19, Avantages du personnel

Les modifications comprennent un certain nombre d'améliorations ciblées de la norme. Les principaux changements concernent les régimes à prestations définies. Ces changements :

- éliminent la « méthode du corridor », exigeant ainsi qu'une entité comptabilise tous ses profits et pertes dans la période au cours de laquelle ils ont eu lieu;
- simplifient la présentation de l'évolution des actifs et des passifs du régime; et
- améliorent les informations à fournir, notamment concernant les caractéristiques des régimes à prestations définies et les risques auxquels les entités sont exposées lorsqu'elles y participent.

La version modifiée de l'IAS 19 s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. La direction de la Société n'a pas encore déterminé l'incidence de cette norme modifiée sur les états financiers consolidés de la Société.

5. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Perte de valeur des clients et autres débiteurs

Le montant comptabilisé au titre de perte de valeur des clients et autres débiteurs est fondé sur l'estimation de la direction des risques associés à chacun des clients et autres débiteurs de la Société en fonction des pertes subies dans le passé, de l'expérience de recouvrement et de l'incidence de la conjoncture économique actuelle et prévue. Au 31 décembre 2011, la direction a évalué que 1 572 000 \$ ne seront pas recouverts (970 000 \$ au 31 décembre 2010 et 1 619 000 \$ au 1^{er} janvier 2010).

Remises des fournisseurs

La Société constate les remises de fournisseurs en estimant le degré d'atteinte des conditions donnant droit aux remises.

Évaluation du stock

Le stock est évalué au montant le moins élevé du coût et de la valeur nette de réalisation. Lorsqu'elle estime la valeur nette de réalisation, la direction tient compte des indications les plus fiables dont elle dispose au moment où les estimations sont faites. La quantité, l'âge et la condition des stocks sont mesurés et évalués régulièrement au courant de l'année.

Durée d'utilité des actifs amortissables

La direction examine les durées d'utilité des actifs amortissables à chaque date de présentation de l'information financière en fonction de l'utilité prévue des actifs de la Société. Les valeurs comptables sont analysées dans les notes 10 et 11. Les résultats réels peuvent toutefois être différents en raison d'obsolescence technique, particulièrement en ce qui a trait au matériel informatique et aux logiciels de distribution.

Perte de valeur des marques de commerce et du goodwill

Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable. La direction détermine la valeur recouvrable en procédant à une estimation des flux de trésorerie futurs prévus provenant de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie (note 12). Lorsqu'elle procède à l'évaluation des flux de trésorerie futurs prévus, la direction pose des hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs. Ces hypothèses se rapportent à des événements et circonstances futurs. Les résultats réels peuvent différer et donner lieu à des ajustements significatifs aux actifs de la Société au cours des prochains exercices.

Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation comporte l'estimation de l'ajustement approprié pour tenir compte du risque du marché et d'un ajustement approprié pour les facteurs de risque propres aux actifs.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Perte de valeur des marques de commerce

Les marques de commerce ont fait l'objet de tests de dépréciation à chacune des dates de présentation de la situation financière. La valeur comptable individuelle de ces actifs est de 29 697 000 \$ (27 855 000 \$ au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010). Ce montant représente l'exposition maximale pour des baisses futures de valeur. Ces actifs ont généré des produits de manière indépendante. Le modèle de flux de trésorerie actualisés a conclu au maintien de leur valeur comptable. Les hypothèses sous-jacentes à l'estimation sont basées sur des résultats futurs découlant de chacune des marques de commerce. La valeur comptable est donc considérée comme étant appropriée et aucune dépréciation n'est nécessaire.

Perte de valeur du goodwill

La Société a démontré qu'aucune dépréciation de valeur du goodwill n'était nécessaire pour toutes ses unités génératrices de trésorerie pour les périodes présentées. La valeur comptable du goodwill est considérée comme étant appropriée (note 12).

Actifs d'impôts différés

L'évaluation de la probabilité du bénéfice imposable futur pour lequel les actifs d'impôts différés pourront être utilisés s'appuie sur les dernières prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que sur les limites d'utilisation des pertes non utilisées. Si une prévision positive de bénéfice imposable indique qu'il est probable que les actifs d'impôts différés soient utilisés, plus particulièrement si cette utilisation n'est soumise à aucune limite de temps, ces actifs d'impôts différés sont généralement comptabilisés en entier. La direction évalue individuellement la comptabilisation des actifs d'impôts différés assujettis à certaines limites juridiques ou économiques ou à des incertitudes, en tenant compte des faits et des circonstances propres à chacun.

Regroupements d'entreprises

Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise et la contrepartie versée pour ces derniers sont pris en considération dans les états consolidés de la situation financière à leur juste valeur. Pour évaluer la juste valeur, la direction utilise des estimations des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation. Toute modification ultérieure de ces estimations aurait une incidence sur la valeur comptable du goodwill si le changement était considéré comme un ajustement survenu durant la période d'évaluation. Toute autre modification serait comptabilisée dans le compte de résultat dans la période ultérieure. Le détail sur les actifs acquis et les passifs repris est présenté à la note 3.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Obligations au titre de la retraite

La direction procède à une estimation annuelle de ses obligations au titre de la retraite avec le soutien d'actuares indépendants; toutefois, le résultat réel peut différer en raison d'incertitudes liées à l'estimation. L'estimation de son obligation au titre de la retraite de 448 000 \$ (642 000 \$ au 31 décembre 2010 et 903 000 \$ au 1^{er} janvier 2010) est fondée sur des taux d'inflation et de mortalité jugés raisonnables par la direction. Elle tient également compte des prévisions spécifiques de la Société relativement aux futures augmentations de salaires et à l'âge de départ à la retraite des salariés ainsi que d'autres facteurs actuariels. Les facteurs d'actualisation sont déterminés vers la fin de chaque exercice par référence aux obligations d'entités de première catégorie et libellées dans la même monnaie que les prestations à verser, et ayant des échéances similaires à celles du passif lié à la retraite connexe. Il existe des incertitudes quant aux estimations qui peuvent varier considérablement dans les évaluations futures des obligations de la Société au titre des prestations constituées.

Contrats de location

Aux fins de l'application de la classification des contrats de location en vertu de l'IAS 17, la direction considère qu'aucun des contrats de location ne doit être comptabilisé comme étant un contrat de location-financement.

Évaluation des options d'achat d'actions

La mise en œuvre du modèle de valorisation binomial destiné à estimer la juste valeur des services rendus en contrepartie de l'octroi d'options d'achat d'actions nécessite de retenir des hypothèses sur le cours de l'action sous-jacente, la volatilité de l'action, les dividendes annuels prévus et le taux de rotation des bénéficiaires.

6. **INFORMATION SECTORIELLE**

La Société compte deux secteurs d'activités isolables : celui de la distribution à des distributeurs en alimentation (Segment Grossiste) et celui de la distribution aux entreprises de services alimentaires (Segment Distribution) comme décrit de façon plus détaillée à la note 4.11. Ces secteurs opérationnels font l'objet d'un suivi et des décisions stratégiques sont prises en fonction des résultats des secteurs opérationnels. Les actifs et passifs ne sont pas considérés par la direction pour analyser les différents secteurs.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

L'information sectorielle se détaille comme suit :

	2011		
	Segment Grossiste	Segment Distribution	Total
	\$	\$	\$
Produits sectoriels	525 943	943 077	1 469 020
Charges opérationnelles sectorielles			
Coût des marchandises vendues	497 538	816 657	1 314 195
Rémunération du personnel	5 708	66 919	72 627
Autres frais	4 282	34 286	38 568
	<u>507 528</u>	<u>917 862</u>	<u>1 425 390</u>
Résultats sectoriels	<u>18 415</u>	<u>25 215</u>	<u>43 630</u>
	2010		
	Segment Grossiste	Segment Distribution	Total
	\$	\$	\$
Produits sectoriels	502 506	650 078	1 152 584
Charges opérationnelles sectorielles			
Coût des marchandises vendues	470 369	561 225	1 031 594
Rémunération du personnel	6 274	45 055	51 329
Autres frais	4 380	23 673	28 053
	<u>481 023</u>	<u>629 953</u>	<u>1 110 976</u>
Résultats sectoriels	<u>21 483</u>	<u>20 125</u>	<u>41 608</u>

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les totaux des résultats des secteurs opérationnels de la Société et les principales données financières dans les états financiers de la Société :

	2011	2010
	\$	\$
Ventes de marchandises		
Total des produits sectoriels	1 469 020	1 152 584
Élimination des produits intersectoriels	<u>(155 769)</u>	<u>(100 624)</u>
Ventes de marchandises de la Société	<u>1 313 251</u>	<u>1 051 960</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	2011	2010
	\$	\$
Résultat		
Total des résultats sectoriels	43 630	41 608
Rémunération du personnel non attribuée	(2 206)	(2 036)
Autres charges non attribuées	(3 135)	(2 048)
Amortissement des immobilisations corporelles	(4 063)	(3 345)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(13 562)	(10 400)
Frais non liés aux opérations courantes	(3 618)	(1 704)
Élimination des résultats intersectoriels	(91)	(39)
Résultat opérationnel de la Société	16 955	22 036
Charges financières	(8 511)	(6 178)
Résultat de la Société avant impôts	8 444	15 858

7. CHARGES OPÉRATIONNELLES EXCLUANT LES FRAIS NON LIÉS AUX OPÉRATIONS COURANTES ET LES AMORTISSEMENTS

	2011	2010
	\$	\$
Achats de marchandises	1 153 332	923 968
Variations des stocks	5 183	7 040
Charges au titre des avantages du personnel (note 20.1)	74 833	53 365
Autres charges	41 705	30 102
	1 275 053	1 014 475

8. FRAIS NON LIÉS AUX OPÉRATIONS COURANTES

	2011	2010
	\$	\$
Coûts directs liés à des acquisitions d'entreprises réalisées, non réalisées et éventuelles	2 547	1 067
Coûts directs liés à la conversion des états financiers aux IFRS	222	137
Frais de recrutement d'un nouveau président et chef de la direction	99	
Allocations spéciales à certains membres de la direction	750	500
	3 618	1 704

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

9. *CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS*

	<u>2011-12-31</u>	<u>2010-12-31</u>	<u>2010-01-01</u>
	\$	\$	\$
Comptes clients (a)			
Clients contrôlés par des administrateurs	483	459	664
Autres	<u>85 468</u>	<u>63 890</u>	<u>58 950</u>
	85 951	64 349	59 614
Remises des fournisseurs à recevoir	17 935	16 332	15 722
Autres	<u>4 278</u>	<u>1 859</u>	<u>102</u>
	<u><u>108 164</u></u>	<u><u>82 540</u></u>	<u><u>75 438</u></u>

(a) Un client représente 20 % du total des comptes clients au 31 décembre 2011, 21 % au 31 décembre 2010 et 22 % au 1^{er} janvier 2010.

Groupe Colabor Inc.
Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Immeuble	Mobilier, équipement et véhicules des entrepôts	Véhicules routiers	Matériel informatique	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute							
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	63	92	9 546	4 594	3 292	4 230	21 817
Acquisitions			925	1 182	187	1 406	3 700
Regroupements d'entreprises			3 225	682	716	2 139	6 762
Sorties			(54)	(802)			(856)
Solde au 31 décembre 2011	63	92	13 642	5 656	4 195	7 775	31 423
Amortissements							
Solde au 1 ^{er} janvier 2011		85	4 910	2 300	1 665	1 937	10 897
Sorties			(54)	(802)			(856)
Amortissements		7	1 483	1 073	604	896	4 063
Solde au 31 décembre 2011	–	92	6 339	2 571	2 269	2 833	14 104
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011	63	–	7 303	3 085	1 926	4 942	17 319
	Terrain	Immeuble	Mobilier, équipement et véhicules des entrepôts	Véhicules routiers	Matériel informatique	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute							
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	63	92	9 183	4 387	3 105	4 159	20 989
Acquisitions			737	133	510	77	1 457
Regroupements d'entreprises			528	846	78		1 452
Sorties			(902)	(772)	(401)	(6)	(2 081)
Solde au 31 décembre 2010	63	92	9 546	4 594	3 292	4 230	21 817
Amortissements							
Solde au 1 ^{er} janvier 2010		64	4 553	2 107	1 599	1 310	9 633
Sorties			(902)	(772)	(401)	(6)	(2 081)
Amortissements		21	1 259	965	467	633	3 345
Solde au 31 décembre 2010	–	85	4 910	2 300	1 665	1 937	10 897
Valeur comptable nette au 31 décembre 2010	63	7	4 636	2 294	1 627	2 293	10 920
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2010	63	28	4 630	2 280	1 506	2 849	11 356

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels de distribution \$	Marques de commerce \$	Relations clients \$	Total \$
Valeur comptable brute				
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	4 773	27 855	146 193	178 821
Acquisitions	918			918
Regroupements d'entreprises	344	1 842	28 308	30 494
Solde au 31 décembre 2011	<u>6 035</u>	<u>29 697</u>	<u>174 501</u>	<u>210 233</u>
Amortissements				
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	2 042		39 784	41 826
Amortissements	930		12 632	13 562
Solde au 31 décembre 2011	<u>2 972</u>	<u>–</u>	<u>52 416</u>	<u>55 388</u>
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011	<u>3 063</u>	<u>29 697</u>	<u>122 085</u>	<u>154 845</u>
Valeur comptable brute				
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	3 879	27 855	136 040	167 774
Acquisitions	784			784
Regroupements d'entreprises	110		10 153	10 263
Solde au 31 décembre 2010	<u>4 773</u>	<u>27 855</u>	<u>146 193</u>	<u>178 821</u>
Amortissements				
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	1 400		30 026	31 426
Amortissements	642		9 758	10 400
Solde au 31 décembre 2010	<u>2 042</u>	<u>–</u>	<u>39 784</u>	<u>41 826</u>
Valeur comptable nette au 31 décembre 2010	<u>2 731</u>	<u>27 855</u>	<u>106 409</u>	<u>136 995</u>
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2010	<u>2 479</u>	<u>27 855</u>	<u>106 014</u>	<u>136 348</u>

Dans les relations clients, la valeur comptable nette d'une des relations clients est de 18 614 000 \$ au 31 décembre 2011 (20 472 000 \$ au 31 décembre 2010 et 22 329 000 \$ au 1^{er} janvier 2010) et sa durée restante d'amortissement est de 15 ans.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. GOODWILL ET MARQUES DE COMMERCE

	2011	2010
	\$	\$
Valeur comptable brute		
Solde au début	78 272	72 317
Regroupements d'entreprises (note 3)	36 503	5 955
Solde à la fin	<u>114 775</u>	<u>78 272</u>

12.1 Test de dépréciation du goodwill et des marques de commerce

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, le goodwill et les marques de commerce ont été affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) suivantes, soit les unités qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

	2011-12-31		2010-12-31		2010-01-01	
	Goodwill	Marques de commerce	Goodwill	Marques de commerce	Goodwill	Marques de commerce
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Division Boucherville	71 921	7 200	63 097	7 200	56 526	7 200
Division Summit-Skor	14 771	9 387	6 194	9 387	6 194	9 387
Division Bertrand-RTD-Edfref	7 629	11 268	8 981	11 268	9 597	11 268
Division Norref	20 454	1 842				
	<u>114 775</u>	<u>29 697</u>	<u>78 272</u>	<u>27 855</u>	<u>72 317</u>	<u>27 855</u>

À chaque fin d'exercice, la Société procède à un test de dépréciation du goodwill et des marques de commerce. La valeur recouvrable des UGT a été déterminée à l'aide de la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, la Société a établi des projections des flux de trésorerie pour les cinq premiers ans sur la base des budgets et du plan stratégique approuvés par le conseil d'administration. Les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les budgets et le plan stratégique ont été établies en leur appliquant un taux de croissance stable pour les années futures; ce taux n'excédant pas le taux de croissance moyen à long terme pour les secteurs d'activités de la Société. Ces prévisions ont été préparées en se basant autant sur des données historiques que sur les tendances futures anticipées par la Société.

Lors des tests de dépréciation, les hypothèses clés de la direction étaient les taux de croissance annuels des ventes des différentes divisions comme le montre le tableau suivant :

	2011-12-31		2010-12-31	
	Moyenne des 5 premières années	Pour les années suivantes	Moyenne des 5 premières années	Pour les années suivantes
Taux de croissance				
Division Boucherville	2,0 %	2,0 %	2,4 %	2,0 %
Division Summit-Skor	2,8 %	2,0 %	3,5 %	2,0 %
Division Bertrand-RTD-Edfref	2,9 %	2,0 %	3,2 %	2,0 %
Division Norref	13,1 %	2,0 %		

Le modèle d'évaluation utilisé par la Société tient également compte des mouvements de fonds de roulement et des investissements en immobilisations nécessaires pour maintenir en état les actifs de chacun des groupes d'UGT.

Des taux avant impôts variant de 14,8 % à 15,9 % (15,7 % à 16,1 % au 31 décembre 2010) ont été utilisés pour l'actualisation des flux de trésorerie prévus. Ces taux reflètent l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif.

Compte tenu de l'évolution de son plan stratégique, la Société revoit régulièrement l'allocation entre les UGT des actifs nets et des actifs de support. À la suite de cette revue, aucune modification n'a été jugée nécessaire.

La juste valeur des UGT est supérieure à la valeur comptable, donc aucune dépréciation n'a été prise. Selon l'analyse de sensibilité, aucun changement raisonnablement possible des hypothèses n'aurait causé un dépassement de la valeur comptable de chaque UGT par rapport à leur valeur recouvrable.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

13. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les actifs et passifs d'impôts différés relativement aux différences temporelles déductibles et imposables ainsi qu'aux pertes fiscales non utilisées ont été comptabilisés aux états de la situation financière.

La variation des actifs et des passifs d'impôts différés, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs aux mêmes administrations fiscales, se présente comme suit :

	Solde au 2011-01-01	Regroupements d'entreprises et émission de débitures	Capital-actions	Résultat	Autres éléments du résultat global	Solde au 2011-12-31
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Pertes fiscales reportées autres qu'en capital	21 995	894		(3 780)		19 109
Immobilisations corporelles	(696)	(475)		615		(556)
Immobilisations incorporelles	(15 372)	(7 796)		(507)		(23 675)
Placement en actions dans Investissements Colabor Inc.	(1 872)			788	124	(960)
Goodwill	(3 498)			1 284		(2 214)
Frais relatifs à l'émission d'actions et de débitures	572			(1 014)		(442)
Autres	(775)			998	161	384
Actifs (passifs) d'impôts différés	354	(7 377)	—	(1 616)	285	(8 354)

	Solde au 2010-01-01	Regroupements d'entreprises et émission de débitures	Capital-actions	Résultat	Autres éléments du résultat global	Solde au 2010-12-31
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Pertes fiscales reportées autres qu'en capital	27 295			(5 300)		21 995
Immobilisations corporelles	(1 002)	(119)		425		(696)
Immobilisations incorporelles	(16 820)	(436)		1 884		(15 372)
Placement en actions dans Investissements Colabor Inc.	(1 826)			16	(62)	(1 872)
Goodwill	(3 413)			(85)		(3 498)
Frais relatifs à l'émission d'actions et de débitures	1 206		(502)	(634)		572
Autres	1 774			(2 549)		(775)
Actifs d'impôts différés	7 214	(555)	(502)	(6 243)	(62)	354

La différence entre le taux effectif de la charge d'impôts sur le résultat et le taux d'imposition combiné fédéral et provincial des impôts sur le résultat au Canada résulte des éléments suivants :

	2011	2010
	\$	\$
Résultat avant impôts	8 444	15 858
Taux d'imposition combiné fédéral et provinciaux	28,32 %	30,46 %
Charges d'impôts attendues	2 391	4 830
Modifications des taux d'imposition	(21)	520
Éléments non déductibles fiscalement	284	442
Autres	(1 038)	(51)
Charges d'impôts	1 616	5 741

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

14. *CONTRATS DE LOCATION SIMPLE ET ENGAGEMENTS*

La Société s'est engagée, en vertu de différents contrats de location échéant jusqu'en août 2022, à verser des paiements minimaux de 101 980 000 \$, dont 23 114 000 \$ auprès d'Investissements Colabor Inc. L'obligation de la Société en vertu d'un des contrats de location est garantie par une lettre de garantie au montant de 2 028 000 \$. Les paiements minimaux futurs au titre des différents contrats de location simple de la Société se détaillent comme suit :

	<u>2011-12-31</u>	<u>2010-12-31</u>	<u>2010-01-01</u>
	\$	\$	\$
Moins de un an	16 438	13 081	11 829
1 à 5 ans	50 475	43 040	40 271
Plus de 5 ans	<u>35 067</u>	<u>37 724</u>	<u>41 273</u>
	<u>101 980</u>	<u>93 845</u>	<u>93 373</u>

Les paiements au titre de la location simple comptabilisés comme charges au cours de la période totalisent 15 321 000 \$ (12 080 000 \$ en 2010). Ces montants représentent les paiements minimaux au titre de la location. Aucun paiement de sous-location ou de loyer conditionnel n'a été versé ou reçu. Aucun revenu de sous-location n'est attendu puisque tous les actifs détenus en vertu de contrats de location sont à l'usage exclusif de la Société.

Les contrats de location simple de la Société ne comprennent aucune clause de loyers conditionnels. Aucun des contrats de location simple ne comprend d'options de renouvellement ou d'achat, de clauses d'indexation ou de restrictions concernant notamment les dividendes, l'endettement complémentaire et d'autres locations.

15. *SOLDES DE PRIX D'ACHAT À PAYER*

Les soldes de prix d'achat à payer se rapportant à des acquisitions d'entreprises se détaillent comme suit :

	<u>2011-12-31</u>	<u>2010-12-31</u>	<u>2010-01-01</u>
	\$	\$	\$
Sans intérêt, sur demande	6 331	6 331	6 331
Portant intérêt à 4,5 %, sur demande	3 750	3 750	3 750
Portant intérêt au taux préférentiel moins 1 % (2 % au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010)	1 642	4 298	
Portant intérêt à 5 %	<u>1 087</u>		
	12 810	14 379	10 081
Versements exigibles à court terme	<u>12 560</u>	<u>13 236</u>	<u>10 081</u>
Versements exigibles dans plus de un an	<u>250</u>	<u>1 143</u>	<u>—</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. *EMPRUNT BANCAIRE*

Au 31 décembre 2011, la facilité de crédit était de l'ordre de 150 000 000 \$. Elle vient à échéance en 2016 et est garantie par une hypothèque de premier rang sur les actifs présents et futurs de la Société. La facilité de crédit actuelle remplace celle qui venait à échéance le 28 avril 2011.

La facilité de crédit porte intérêt au taux préférentiel plus 1 % (soit 4 %) au 31 décembre 2011, au taux préférentiel au 31 décembre 2010 (soit 3 %) et au taux préférentiel plus 0,25 % au 1^{er} janvier 2010 (soit 2,5 %).

Le 8 novembre 2011, la Société a conclu deux accords de swap de taux d'intérêt. Ces accords permettent de convertir une partie de l'emprunt bancaire à taux variable en un emprunt à taux fixe. Ces deux accords de swap de taux d'intérêt ont été désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie. Un des accords de swap de taux d'intérêt, venant à échéance le 28 novembre 2013 et d'un montant nominal de 20 000 000 \$, fixe le taux d'intérêt à 1,07 % plus les frais d'estampillage des acceptations bancaires (soit un total de 3,07 % au 31 décembre 2011). L'autre accord de swap de taux d'intérêt, venant à échéance le 28 avril 2016 et d'un montant nominal de 50 000 000 \$, fixe le taux d'intérêt à 1,48 % plus les frais d'estampillage des acceptations bancaires (soit un total de 3,48 % au 31 décembre 2011). Il n'y a aucune inefficacité des couvertures au cours de l'exercice.

La Société doit respecter certains ratios financiers et ces ratios ont un impact sur le taux d'intérêt des facilités de crédit. Aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010, les ratios étaient respectés.

Au 31 décembre 2011, des lettres de garantie, d'un montant de 2 568 000 \$, étaient utilisées dont 2 028 000 \$ relativement à un engagement.

17. *DETTE À LONG TERME*

Dettes non garanties, échéant le 28 février 2017, portant intérêt au taux nominal de 6,5 %, payable semestriellement. Le taux effectif de la dette à long terme est de 7,13 %.

	Valeur nominale \$	Valeur aux livres \$
Débours initial le 28 décembre 2011 (déduction faite des coûts de transaction) et solde à la fin	15 000	14 598

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

18. DÉBENTURES

Débetures convertibles, 7 %, échéant le 31 décembre 2011, émises le 4 janvier 2007

Les débetures, échéant le 31 décembre 2011, portent intérêt au taux nominal de 7 %, payable semestriellement. Le taux effectif des débetures est de 9,69 %. Les débetures sont convertibles, au gré de leur porteur, en actions ordinaires du Groupe (ci-après les « Actions ») au taux de conversion de 97,561 actions par tranche de 1 000 \$ de capital des débetures, soit un prix de conversion de 10,25 \$ par action.

Débetures convertibles, 5,7 %, échéant le 31 octobre 2017, émises le 27 avril 2010

Les débetures, échéant le 31 octobre 2017, portent intérêt au taux de 5,70 %, payable semestriellement. Le taux effectif des débetures est de 7,54 %. Les débetures sont convertibles, au gré de leur porteur, en Actions au taux de conversion de 59,347 actions par tranche de 1 000 \$ de capital des débetures, soit un prix de conversion de 16,85 \$ par action. La Société pourra, en certaines circonstances, procéder à leur rachat anticipé, de façon partielle ou en totalité, après le 30 avril 2015.

	2011-12-31		
	Valeur nominale	Valeur aux livres	
	\$	Débetures \$	Option de conversion \$
Débetures convertibles, 7 %, échéant le 31 décembre 2011, émises le 4 janvier 2007			
Solde au début	14 267	13 905	673
Conversion en 413 557 actions durant l'exercice. La valeur comptable des débetures converties et l'option de conversion s'y rattachant ont été comptabilisées au capital-actions	(4 239)	(4 214)	(200)
Portion hors caisse des intérêts effectifs sur les débetures		337	
Rachat par la Société à l'échéance	(10 028)	(10 028)	(473)
Solde à la fin	—	—	—
Débetures convertibles, 5,7%, échéant le 31 octobre 2017, émises le 27 avril 2010			
Solde au début	50 000	45 500	1 742
Portion hors caisse des intérêts effectifs sur les débetures		580	
Solde à la fin	50 000	46 080	1 742
	50 000	46 080	1 742

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	2010-12-31		
	Valeur nominale \$	Valeur aux livres	
		Débentures \$	Option de conversion \$
Débentures convertibles, 7 %, échéant le 31 décembre 2011, émises le 4 janvier 2007			
Solde au début	49 055	46 711	2 029
Conversion en 3 393 932 actions durant l'exercice. La valeur comptable des débentures converties et l'option de conversion s'y rattachant ont été comptabilisées au capital-actions	(34 788)	(33 465)	(1 356)
Portion hors caisse des intérêts effectifs sur les débentures		659	
Solde à la fin	<u>14 267</u>	<u>13 905</u>	<u>673</u>
Débentures convertibles, 5,7%, échéant le 31 octobre 2017, émises le 27 avril 2010			
Émission le 27 avril 2010	50 000	45 125	1 742
Portion hors caisse des intérêts effectifs sur les débentures		375	
Solde à la fin	<u>50 000</u>	<u>45 500</u>	<u>1 742</u>
	<u>64 267</u>	<u>59 405</u>	<u>2 415</u>

19. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires participatives, avec droit de vote et sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées émissibles en série, dont les privilèges, modalités, restrictions et conditions afférents à chaque série doivent être établis au moment de leur émission

Actions ordinaires émises et entièrement libérées

	2011-12-31		2010-12-31	
	Nombre	\$	Nombre	\$
En circulation au début	23 053 564	177 960	19 659 632	143 008
Rachat d'actions dans le cours normal des activités	(351 800)	(2 722)		
Conversion de débentures convertibles	413 557	4 414	3 393 932	34 952
En circulation à la fin	<u>23 115 321</u>	<u>179 652</u>	<u>23 053 564</u>	<u>177 960</u>

Il n'y avait aucune action privilégiée en circulation pendant les périodes visées.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 25 octobre 2010, le conseil d'administration de la Société a autorisé un programme d'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités en vue de racheter pour annulation, jusqu'au 27 octobre 2011, jusqu'à concurrence de 500 000 actions ordinaires, représentant environ 2,9 % des actions ordinaires en circulation. En vertu de cette offre, les rachats se sont effectués au prix du marché. En 2011, la Société a racheté 351 800 actions dans le cadre de ce programme pour un montant total de 3 194 000 \$ réglé en espèces.

Le 26 octobre 2011, le conseil d'administration de la Société a autorisé un nouveau programme d'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités en vue de racheter pour annulation, jusqu'au 27 octobre 2012, jusqu'à concurrence de 500 000 actions ordinaires, représentant environ 2,9 % des actions ordinaires en circulation. En vertu de cette offre, les rachats s'effectueront au prix du marché. Aucune action n'a été rachetée par la Société dans le cadre de ce nouveau programme.

20. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

20.1. Charges au titre des avantages du personnel

	2011	2010
	\$	\$
Salaires	59 059	40 944
Coût des avantages sociaux	11 452	9 056
Charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions	417	527
Retraites – régimes à prestations définies	188	176
Retraites – régimes à cotisations définies	1 043	861
Retraites – régimes gouvernementaux à cotisations définies	2 674	1 801
	<u>74 833</u>	<u>53 365</u>

20.2. Rémunération du personnel fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions (ci-après le « Régime d'Options ») autorisant le conseil d'administration de la Société à émettre des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants et employés d'acquérir des actions ordinaires du Groupe (ci-après les « Actions »). Le conseil d'administration de la Société a mis en place le régime en 2010.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Le nombre maximum d'Actions pouvant être émises aux termes d'options attribuées en vertu du Régime d'Options correspond à 10 % du nombre d'Actions en circulation au moment de l'attribution, et le nombre total d'Actions réservées aux fins d'attribution d'options à une même personne ne peut en aucun cas dépasser plus de 5 % des Actions. Étant donné que le Régime d'Options ne prévoit pas un nombre maximal fixe d'Actions pouvant être émises aux termes du Régime d'Options, les actionnaires du Groupe devront l'approuver de nouveau tous les trois ans à compter de la date de l'assemblée annuelle du Groupe.

Le prix auquel les Actions peuvent être souscrites aux termes d'une option attribuée en vertu du Régime d'Options correspond au cours du marché. Pour l'application du Régime d'Options, « cours du marché » s'entend de la moyenne pondérée en fonction du volume du cours des Actions sur une période de cinq jours de séance à la Bourse TSX qui précède la date d'attribution applicable.

À moins que le conseil d'administration de la Société n'en décide autrement à la date d'attribution, une option deviendra acquise et pourra être levée par le participant admissible (un « titulaire d'options ») en quatre tranches égales au moment du premier, du deuxième, du troisième et du quatrième anniversaire de la date d'attribution. Le titulaire d'options peut alors lever une option acquise à tout moment avant le dixième anniversaire de la date d'attribution ou la date antérieure fixée par le conseil d'administration (ci-après la « date d'expiration ») et toutes les options non levées expireront ou deviendront caduques et nulles et sans effet après la date d'expiration.

Si le conseil d'administration de la Société donne son approbation, plutôt que de payer le prix de levée applicable, le titulaire d'options pourra choisir de recevoir un nombre d'Actions en soustrayant le prix d'exercice applicable du cours du marché des Actions à la date de levée, et en multipliant la différence par le nombre d'Actions à l'égard desquelles l'option a été par ailleurs levée et en divisant ce produit par ce cours du marché.

Au 1^{er} mars 2010, le conseil d'administration de la Société a octroyé à des dirigeants de la Société, 70 000 options à 11,49 \$ expirant le 1^{er} mars 2017. Le 30 avril 2010, 117 500 autres options à 12,10 \$ expirant le 30 avril 2017 ont été accordées à d'autres dirigeants. Aux 31 décembre 2011 et 2010, il y avait 187 500 options en circulation. Au 31 décembre 2011, 46 875 options étaient exerçables (aucune au 31 décembre 2010).

La moyenne pondérée des justes valeurs des options octroyées en 2010 au montant de 1,10 \$ par option a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle binomial en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de la période :

Taux d'intérêt sans risque	2,85 %
Volatilité prévue de l'action	24 %
Dividende annuel prévu	1,08 \$
Durée prévue	5,5 années
Prix de l'action à la date d'attribution	11,83 \$
Prix d'exercice à la date d'attribution	11,87 \$

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des Actions depuis son inscription à la Bourse TSX en juin 2005.

Régime d'intéressement à long terme

Aux termes du régime d'intéressement à long terme (RILT), des actions ordinaires ont été octroyées à certains employés par rapport à certains seuils financiers. La Société acquérait des actions ordinaires sur le marché afin de les détenir jusqu'à ce que chaque participant en acquière la propriété. Les participants du RILT ont le droit de recevoir les dividendes sur toutes les actions ordinaires détenues pour leur compte avant la date d'acquisition applicable. Les actions ordinaires non acquises détenues par la Société pour le compte d'un participant du RILT sont annulées si le participant démissionne pour tout motif autre que sa retraite ou est congédié pour un motif valable avant la date d'acquisition applicable. Dans ces cas, les actions ordinaires font l'objet d'une vente dont le produit est remis à la Société. Les dividendes versés sur ces actions ordinaires sont également remis à la Société. Depuis le 25 août 2009, le RILT a cessé tout nouvel octroi.

Le 22 février 2011, selon le RILT, 46 021 actions ordinaires (dont le coût était de 455 000 \$) ont été libérées.

Le 24 février 2010, selon les termes du RILT, 55 653 actions ordinaires (dont le coût était de 530 000 \$) ont été libérées. De plus, durant 2010, la Société a vendu sur le marché 1 860 actions ordinaires pour un total de 22 000 \$ à la suite du retrait d'un participant.

Au 31 décembre 2011, il y a 30 172 actions ordinaires non encore libérées dans le cadre du RILT (76 193 actions ordinaires au 31 décembre 2010 et 133 706 actions ordinaires au 1^{er} janvier 2010).

Régime d'actions liées au rendement

Aux termes du régime d'actions liées au rendement (ALR) de la Société, établi le 28 avril 2010, des actions ordinaires peuvent être octroyées à certains employés de la Société. Un fiduciaire nommé pour l'administration du régime d'ALR, acquiert des actions ordinaires sur le marché afin de les détenir jusqu'à ce que chaque participant en acquière la propriété. Les actions ordinaires sont acquises après une durée maximale de trois ans, sur la base de cibles de rendement. À la date d'acquisition, les participants au régime d'ALR recevront les dividendes sur toutes les actions ordinaires détenues pour leur compte entre la date d'octroi des actions ordinaires et la date d'acquisition applicable. Les octrois d'actions ordinaires non acquis par un participant seront annulés si le participant démissionne pour tout motif autre que sa retraite ou est congédié pour un motif valable avant la date d'acquisition applicable. Dans ces cas, les actions ordinaires faisant l'objet des octrois annulés feront l'objet d'une vente dont le produit sera remis à la Société. Les dividendes versés sur ces actions ordinaires seront également remis à la Société.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Le 28 avril 2010, la Société a octroyé 19 900 actions ordinaires en vertu du régime d'ALR et le 14 mai 2010, 19 900 actions ordinaires ont été acquises sur le marché à cet effet pour 240 000 \$. Les actions en vertu du régime d'ALR sont acquises après une durée maximale de trois ans sur la base de cible d'augmentation du bénéfice par action avant impôts. Le nombre d'ALR acquises par les participants est déterminé en multipliant le nombre d'actions en vertu du régime d'ALR octroyées par un facteur multiplicateur maximum de 1,5.

Le 23 mars 2011, la Société a octroyé 11 650 actions ordinaires en vertu du régime d'ALR et le 30 mars 2011, 11 650 actions ordinaires ont été acquises sur le marché à cet effet pour 141 000 \$. Les actions en vertu du régime d'ALR sont acquises après une durée maximale de trois ans sur la base de cible d'augmentation du bénéfice par action avant impôts. Le nombre d'actions en vertu du régime d'ALR acquises par les participants est déterminé en multipliant le nombre d'ALR octroyées par un facteur multiplicateur maximum de 1,5.

Régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs

Depuis le 28 avril 2010, la Société offre un régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs (UAD) à ses administrateurs externes. En vertu de ce régime, les administrateurs peuvent choisir de recevoir sous forme d'UAD, 50 %, 75 % ou 100 % des honoraires qui leur sont payables à l'égard de leur fonction d'administrateur. Lorsqu'un administrateur se prévaut de ce régime, la Société crédite le compte de l'administrateur d'un nombre d'unités égal au montant de rémunération différée, divisé par la moyenne du cours boursier de clôture des actions ordinaires pendant les cinq jours précédant immédiatement le dernier jour de chaque trimestre de la Société. Les UAD octroyées aux termes du régime d'UAD sont rachetables, et la valeur de celles-ci est payable seulement lorsque le porteur d'UAD a cessé d'être administrateur de la Société.

Dans le cadre de ce régime, aucune UAD n'a été encore octroyée.

Le coût de rémunération passé en charges dans le cadre de ces régimes se détaille comme suit :

	2011	2010
	\$	\$
Charges – régime d'options d'achat d'actions	70	82
Charges – régime d'intéressement à long terme	305	377
Charges – régime d'actions liées au rendement	42	68
	<u>417</u>	<u>527</u>

20.3 Obligations au titre de la retraite et des autres avantages du personnel

Au 31 décembre 2011, la Société maintenait un régime de retraite à prestations déterminées et contribuait à des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Un régime de retraite à prestations déterminées est en place. Il est offert à seulement 80 employés et n'est pas disponible pour de nouveaux employés. Selon le régime, un certain pourcentage du salaire est converti en composante de retraite chaque année. En vertu de ce régime, les prestations de retraite sont versées lorsque le bénéficiaire atteint l'âge de 65 ans.

Les informations relatives au régime de retraite à prestations déterminées se présentent comme suit :

	<u>2011-12-31</u>	<u>2010-12-31</u>
	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées		
Solde au début	5 031	4 607
Écart actuariel	786	
Cotisations des employés	92	91
Coût des services rendus	180	147
Coûts financiers	291	265
Prestations versées	(73)	(79)
Solde à la fin	<u>6 307</u>	<u>5 031</u>
	<u>2011-12-31</u>	<u>2010-12-31</u>
	\$	\$
Actifs du régime		
Juste valeur au début	4 515	3 705
Rendement attendu	283	236
Écart actuariel	(329)	126
Cotisations de l'employeur	383	436
Cotisations des employés	92	91
Prestations versées	(73)	(79)
Juste valeur à la fin	<u>4 871</u>	<u>4 515</u>
Situation de capitalisation – déficit	(1 436)	(516)
Écart actuariel non comptabilisé	988	(126)
Passif au titre des prestations d'avantages sociaux constituées	<u>(448)</u>	<u>(642)</u>
	<u>2011-12-31</u>	<u>2010-12-31</u>
	%	%
Composition des actifs du régime		
Titres de participation	57	56
Titres de créances	35	35
Biens immobiliers	5	4
Encaisse	3	5
	<u>100</u>	<u>100</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

La charge de retraite du régime à prestations déterminées se présente comme suit :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	180	147
Coûts financiers	291	265
Rendement attendu des actifs du régime	<u>(283)</u>	<u>(236)</u>
Charge comptabilisée au titre des prestations déterminées	<u>188</u>	<u>176</u>

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Société sont les suivantes :

	<u>2011-12-31</u>	<u>2010-12-31</u>
	%	%
Obligations au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	4,80	5,50
Taux de croissance de la rémunération	3,20	3,20
Coût des prestations de l'exercice		
Taux d'actualisation	5,50	5,85
Taux de rendement attendu des actifs à long terme	6,00	6,00
Taux de croissance de la rémunération	3,20	3,20

Les rendements attendus des actifs du régime sont fondés sur la moyenne pondérée des rendements attendus des divers actifs dans le régime et comprennent une analyse de l'historique des rendements et des prévisions sur les rendements futurs. Les rendements attendus des actifs du régime sont estimés par des évaluateurs externes en étroite collaboration avec la Société. Le rendement réel des actifs du régime était de 362 000 \$ en 2011 (rendement négatif de 46 000 \$ en 2010).

L'évolution du régime à prestations définies de la Société peut également se résumer de la façon suivante (les montants précédant la transition aux IFRS ne sont pas présentés puisque la Société applique l'exemption stipulée dans l'IFRS 1.D11, comme il est spécifié à la note 30.

	<u>2011-12-31</u>	<u>2010-12-31</u>	<u>2010-01-01</u>
	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	6 307	5 031	4 607
Juste valeur des actifs du régime	4 871	4 515	3 705
Déficit du régime	1 436	516	902

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

21. CHARGES FINANCIÈRES ET CHARGES FINANCIÈRES PAYÉES

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Intérêts sur les soldes de prix d'achat	173	85
Intérêts sur l'emprunt bancaire	3 328	832
Intérêts sur la dette à long terme	3	15
Intérêts effectifs sur les débetures	4 706	5 040
Autres	301	206
	<u>8 511</u>	<u>6 178</u>
Charges financières		
Portion hors caisse des intérêts effectifs sur les débetures inclus dans les charges financières	(917)	(1 034)
Frais de renouvellement des facilités de crédit	734	
Amortissement des frais de financement payés d'avance inclus dans les charges financières	(139)	(121)
Charges financières payées	<u>8 189</u>	<u>5 023</u>

22. DONNÉES PAR ACTION

Flux de trésorerie après impôts par action

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant recouvrement (retenues) d'impôts et variation nette du fonds de roulement	34 856	36 090
Frais non liés aux opérations courantes	3 618	1 704
Charges financières	(8 511)	(6 178)
Portion hors caisse des intérêts effectifs sur les débetures inclus dans les charges financières	917	1 034
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 700)	(1 457)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(918)	(784)
	<u>26 262</u>	<u>30 409</u>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	<u>22 928 311</u>	<u>21 471 521</u>
Flux de trésorerie après impôts par action	<u>1,15 \$</u>	<u>1,42 \$</u>
Dividende annuel déclaré	<u>1,08 \$</u>	<u>1,08 \$</u>
Ratio de dividende sur les flux de trésorerie après impôts par action	<u>94 %</u>	<u>76 %</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Résultat par action

Le tableau ci-dessous présente le résultat de base et dilué par action :

	2011	2010
	\$	\$
Résultat	6 828	10 117
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation aux fins du calcul du résultat de base et dilué par actions	22 928 311	21 471 521
Résultat de base et dilué par action	0,30 \$	0,47 \$

Les actions hypothétiquement émises à la suite de la conversion des débetures convertibles, de l'exercice des options d'achat d'actions et de la libération des actions dans le cadre du RILT ainsi que du régime d'ALR n'ont pas été incluses dans le calcul du résultat dilué par action parce que l'incidence a un effet antidilutif.

Dividendes

Au cours de l'exercice, la Société a déclaré des dividendes de 0,2691 \$ par action le 31 mars, le 30 juin, le 30 septembre et le 30 décembre 2011 pour un montant total de 24 806 000 \$.

23. VARIATION NETTE DU FONDS DE ROULEMENT

Variation nette du fonds de roulement entre les deux fins d'exercices en tenant compte des éléments du fonds de roulement pris en charge lors des regroupements d'entreprises montrés à la note 3 :

	2011	2010
	\$	\$
Clients et autres débiteurs	(10 810)	3 035
Stock	5 183	7 040
Frais payés d'avance	(406)	1 238
Fournisseurs et autres créditeurs	20 427	(5 964)
Remises à payer	(2 500)	475
Produits différés	(147)	(470)
Obligations au titre de la retraite	(194)	(261)
	11 553	5 093

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

24. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La Société a conclu des contrats d'approvisionnement échéant entre 2015 et 2017 avec des clients. Les ventes à ces clients représentent 52 % des ventes de la Société en 2011 (62 % en 2010). Un de ces clients, qui appartient au Segment Distribution, représente 17 % des ventes de la Société en 2011 (21 % en 2010).

25. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées de la Société comprennent celles avec Investissements Colabor Inc. et celles avec les principaux dirigeants et les administrateurs de la Société. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

25.1 Transactions avec des clients contrôlés par des administrateurs

	2011	2010
	\$	\$
Ventes de marchandises	5 537	14 862

25.2 Transactions avec Investissements Colabor Inc., une entité ayant une influence notable sur la Société (a)

	2011	2010
	\$	\$
Résultats		
Remises (b)	14 019	13 943
Charges opérationnelles		
Loyer	2 028	2 028
Services informatiques	543	472
États de la situation financière		
Placement en actions dans Investissements Colabor Inc.	12 410	11 434
Remises à payer	11 386	13 663
Logiciels de distribution	396	659

(a) Investissements Colabor Inc. détient 5 087 439 actions ordinaires du Groupe.

(b) Les remises versées correspondent à 3 % des ventes effectuées aux clients privilégiés et aux actionnaires d'Investissements Colabor Inc. conformément aux différents contrats régissant les relations entre la Société et Investissements Colabor Inc. à la suite du premier appel public à l'épargne de la Société en 2005 et sont comptabilisées en diminution des ventes de marchandises.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

25.3 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que ceux de la haute direction. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires incluant les primes et allocations spéciales	2 560	2 476
Jetons de présence	358	277
Coût des avantages sociaux	127	144
Total des avantages à court terme du personnel	<u>3 045</u>	<u>2 897</u>
Régimes de retraite à cotisations définies	68	72
Rémunération à base d'actions	116	215
Total de la rémunération	<u><u>3 229</u></u>	<u><u>3 184</u></u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

26.1 Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière se rapportent aux catégories d'actifs et de passifs suivantes :

	2011-12-31		2010-12-31		2010-01-01	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
Prêts et créances						
Clients et autres débiteurs	108 164	108 164	82 540	82 540	75 438	75 438
Actif financier disponible à la vente						
Placement en actions dans Investissements Colabor Inc.	12 410	12 410	11 434	11 434	7 961	7 961
Passifs financiers						
Passifs financiers évalués au coût amorti						
Courant						
Découvert bancaire	10 151	10 151	10 709	10 709	17 126	17 126
Fournisseurs et autres créditeurs	105 575	105 575	69 365	69 365	65 762	65 762
Dividendes à payer	6 220	6 220	6 204	6 204	7 453	7 453
Remises à payer	11 783	11 783	14 283	14 283	13 808	13 808
Soldes de prix d'achat à payer	12 560	12 560	13 236	13 236	10 081	10 081
Emprunt bancaire			24 308	24 308		
Débentures convertibles			13 905	14 516		
Dette à long terme échéant dans l'année			307	307	636	636
	146 289	146 289	152 317	152 928	114 866	114 866
Non courant						
Emprunt bancaire	96 167	96 167			49 177	49 177
Soldes de prix d'achat à payer	250	250	1 143	1 143		
Dette à long terme	14 598	14 598			307	307
Débentures convertibles	46 080	47 092	45 500	45 219	46 711	48 250
	157 095	158 107	46 643	46 362	96 195	97 734
Passif financier à la juste valeur						
Instrument financier dérivé	618	618	–	–	–	–

La juste valeur des clients et autres débiteurs, du découvert bancaire, des fournisseurs et autres créditeurs, des dividendes à payer, des remises à payer, de la portion courante des soldes de prix d'achat à payer, de la portion courante de l'emprunt bancaire et de la portion courante de la dette à long terme est comparable à la valeur comptable en raison des courtes échéances, donc la valeur temps de l'argent est non significative.

La juste valeur du placement en actions dans Investissements Colabor Inc. a principalement été déterminée selon le cours acheteur à la date de clôture de l'actif sous-jacent.

La juste valeur de la portion non courante de l'emprunt bancaire, des soldes de prix d'achat à payer et de la dette à long terme est équivalente à la valeur comptable. La juste valeur a été établie en actualisant les flux monétaires futurs à l'aide de taux auxquels la Société pourrait actuellement se prévaloir pour des passifs financiers ayant des conditions et des échéances similaires.

La juste valeur de la composante passif des débentures convertibles a été déterminée en actualisant les flux monétaires futurs au taux de 7,13 % pour les débentures échéant le 30 avril 2017 (au 31 décembre 2010, 5,25 % pour les débentures échéant le 31 décembre 2011 et 7,75 % pour celles échéant le 30 avril 2017 et 7,75% au 1^{er} janvier 2010 pour celles échéant le 31 décembre 2011), taux dont la Société pourrait actuellement se prévaloir pour des débentures non convertibles ayant des conditions et des échéances similaires.

La juste valeur de l'instrument financier dérivé a été établie à l'aide d'une technique de valorisation qui utilise les données observables du marché, c'est-à-dire les taux d'intérêt du marché.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26.2 Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui regroupe en trois niveaux les actifs et les passifs financiers selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur de ces éléments. Les trois niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : Prix cotés (non réajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données du marché observables.

Les instruments financiers de la société qui sont comptabilisés à la juste valeur se composent du placement en actions d'Investissements Colabor Inc. (niveau 2) et de l'instrument financier dérivé (niveau 2). Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'exercice.

27. *GESTION DU CAPITAL*

À l'égard de la gestion de son capital, l'objectif de la Société est de protéger ses actifs et sa capacité de rester en exploitation, tout en maximisant la croissance de ses activités et le rendement pour ses actionnaires. Tout comme en 2010, le capital de la Société est composé de l'emprunt bancaire, de la dette à long terme, des débentures et des capitaux propres. La Société adopte une philosophie prudente à l'égard de la protection de son bilan. Cet objectif est atteint grâce à une gestion prudente du capital généré par la croissance interne, à l'optimisation de l'utilisation du capital à moindre coût et à l'utilisation du capital lorsqu'il est nécessaire de financer des mesures de croissance.

La Société a l'intention de maintenir une structure de capital flexible conforme aux objectifs énoncés ci-dessus, et ce, afin de pouvoir réagir efficacement aux variations de la conjoncture économique. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut acquérir des actions aux fins d'annulation dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des affaires (voir note 19), émettre de nouvelles actions, réunir des capitaux sous forme d'instruments de créances (garantis, non garantis, convertibles ou autres) ou refinancer la dette existante avec des instruments assortis d'autres caractéristiques.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. **OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET RISQUES FINANCIERS**

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Les débetures, la dette à long terme et certains soldes de prix d'achat à payer portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Société au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. L'emprunt bancaire porte intérêt à un taux variable et expose donc la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Toutefois, un instrument financier dérivé associé à l'emprunt bancaire a été acquis dans le but de minimiser les risques de flux de trésorerie liés aux fluctuations des taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt à des taux variables. La Société gère son exposition au risque de taux d'intérêt en favorisant une répartition adéquate entre les passifs financiers à taux fixe et les passifs financiers à taux variable.

L'analyse de sensibilité comprend les éléments qui portent intérêt à des taux variables et démontre qu'une variation raisonnablement possible selon la conjoncture actuelle du marché de 1 % du taux préférentiel bancaire aurait eu une incidence de 691 000 \$ sur le résultat et les capitaux propres en 2011 (300 000 \$ en 2010).

Risque de crédit

La valeur comptable au bilan des actifs financiers de la Société exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel la Société est exposée.

Le risque de crédit de la Société provient principalement des créances clients. Le risque de crédit lié aux créances clients est généralement diversifié, exception faite d'un client qui représente 20 % des créances clients au 31 décembre 2011 (21 % au 31 décembre 2010 et 22 % au 1^{er} janvier 2010). La Société exige un cautionnement ou une lettre de crédit bancaire pour certains de ses clients. Au 31 décembre 2011, la Société détient des garanties pour 15 % des créances clients (22 % au 31 décembre 2010 et 21 % au 1^{er} janvier 2010). La politique de la Société consiste à soumettre chaque client à une procédure de vérification de son crédit.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Les créances clients de la Société ont été examinées afin de détecter des indicateurs de moins-value. Il a été déterminé que certaines créances clients avaient subi une moins-value et, par conséquent, une provision a été comptabilisée. Les créances clients ayant subi une moins-value éprouvent des difficultés financières. Le classement chronologique des créances clients se détaille comme suit :

	<u>2011-12-31</u>	<u>2010-12-31</u>	<u>2010-01-01</u>
	\$	\$	\$
Courant	84 830	63 783	58 256
En souffrance de 1 à 60 jours	904	535	813
En souffrance de plus de 60 jours	217	31	545
	<u>85 951</u>	<u>64 349</u>	<u>59 614</u>

Ce qui suit présente l'évolution de la provision pour créances douteuses qui a été constituée à l'égard des créances clients :

	<u>2011-12-31</u>	<u>2010-12-31</u>	<u>2010-01-01</u>
	\$	\$	\$
Solde au début	970	1 619	660
Augmentation causée par les acquisitions d'entreprises	566	146	
	<u>1 536</u>	<u>1 765</u>	<u>660</u>
Charge de l'exercice	618	496	1 644
Radiation de sommes à recevoir	(582)	(1 291)	(685)
Solde à la fin	<u>1 572</u>	<u>970</u>	<u>1 619</u>

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de clôture, est bonne.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires autorisés suffisants. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations. Compte tenu des sources de liquidités disponibles de la Société, la direction juge que le risque de liquidité est peu élevé.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Les flux de trésorerie non actualisés (incluant capital et intérêts) liés aux passifs de la Société comportent les échéances suivantes :

	2011-12-31		
	Échéance avant 12 mois	Échéance 1 an à 5 ans	Échéance plus de 5 ans
	\$	\$	\$
Découvert bancaire	10 151		
Fournisseurs et autres créiteurs	105 575		
Dividendes à payer	6 220		
Remises à payer	11 783		
Soldes de prix d'achat à payer	12 804	266	
Emprunt bancaire		96 167	
Instrument financier dérivé		618	
Dette à long terme	975	3 900	15 162
Débetures convertibles	2 850	11 400	50 950
	<u>150 358</u>	<u>112 351</u>	<u>66 112</u>
			2010-12-31
	Échéance avant 12 mois	Échéance 1 an à 5 ans	Échéance plus de 5 ans
	\$	\$	\$
Découvert bancaire	10 709		
Fournisseurs et autres créiteurs	71 084		
Dividendes à payer	6 204		
Remises à payer	14 283		
Soldes de prix d'achat à payer	13 445	1 159	
Emprunt bancaire	24 345		
Dette à long terme	315		
Débetures convertibles	18 116	11 400	53 800
	<u>158 501</u>	<u>12 559</u>	<u>53 800</u>
			2010-01-01
	Échéance avant 12 mois	Échéance 1 an à 5 ans	Échéance plus de 5 ans
	\$	\$	\$
Découvert bancaire	17 126		
Fournisseurs et autres créiteurs	65 762		
Dividendes à payer	7 453		
Remises à payer	13 808		
Soldes de prix d'achat à payer	10 250		
Emprunt bancaire		49 335	
Dette à long terme	674	319	
Débetures convertibles	3 434	52 489	
	<u>118 507</u>	<u>102 143</u>	<u>—</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

29. *ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE*

Le 6 janvier 2012, la Société a acquis la quasi-totalité des actifs de Viandes Décarie Inc. (ci-après « Décarie »). Décarie exerce ses activités dans le Segment Grossiste principalement au Québec. Le montant de la transaction est d'environ 8 100 000 \$ et est sujet à certains ajustements post-clôture. L'acquisition de Décarie correspond aux objectifs de Colabor, qui consistent à élargir sa gamme de produits. La Société a financé l'acquisition des actifs de Décarie à même ses facilités de crédit existantes. La Société n'a pas débuté l'évaluation de la répartition du prix d'achat.

30. *PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS*

Les présents états financiers sont les premiers états financiers de la Société préparés selon les IFRS.

La date de transition aux IFRS est le 1^{er} janvier 2010. Les méthodes comptables IFRS de la Société présentées à la note 4 ont été utilisées pour la préparation des états financiers consolidés pour les périodes terminées les 31 décembre 2011 et 2010 et pour le premier état de la situation financière à la date de transition.

La Société a mis en application l'IFRS 1, Première application des normes internationales d'information financière, pour préparer ses premiers états financiers consolidés IFRS. Les incidences de la transition aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat et le résultat global sont présentées et expliquées plus en détail dans les tableaux de la présente note.

Exceptions obligatoires et exemptions facultatives relativement à la première application des IFRS

Au moment de la transition, l'IFRS 1 dicte certaines exceptions obligatoires et autorise certaines exemptions facultatives à l'application rétrospective complète des IFRS.

Les exceptions et exemptions suivantes ont été adoptées par la Société :

Exceptions obligatoires applicables à la Société

- La Société a utilisé des estimations selon les IFRS qui sont cohérentes avec les estimations établies selon le référentiel comptable antérieur (après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables).
- Les actifs et les passifs financiers qui ont été décomptabilisés avant le 1^{er} janvier 2010 selon le référentiel comptable antérieur n'ont pas été décomptabilisés selon les IFRS. La Société a appliqué par anticipation la modification de l'IFRS 1 à ce sujet au niveau de la date d'application de l'exception, soit le 1^{er} janvier 2010.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Exemptions facultatives

- La Société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 3, Regroupements d'entreprises, aux regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition (1^{er} janvier 2010).
- La Société a décidé de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulés pour ses régimes à prestations définies à la date de transition. De plus, la Société a choisi d'adopter l'exemption consistant à ne pas divulguer l'excédent ou le déficit du régime à prestations définies et les ajustements liés à l'expérience avant la date de transition.

Rapprochement des capitaux propres

Les capitaux propres à la date de transition peuvent être rapprochés aux montants présentés selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, comme suit :

	<u>2010-01-01</u>	<u>2010-12-31</u>
	\$	\$
Avoir des actionnaires selon les normes comptables en vigueur avant le basculement aux IFRS	146 080	174 530
Augmentation (diminution) des capitaux propres déjà établis en raison des différences entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les IFRS		
Coûts directs liés aux regroupements d'entreprises de 2010 passés en charges (note 30.1)		(793)
Radiation de la portion passif court terme cumulé à la date de transition du crédit reporté (note 30.2)	7 290	7 110
Radiation de la portion passif long terme cumulé à la date de transition du crédit reporté (note 30.2)	19 875	14 197
Impôts différés sur les immobilisations incorporelles acquises lors de regroupements d'entreprises (note 30.4)	(2 603)	(2 187)
Comptabilisation du placement en actions dans Investissements Colabor Inc. à la juste valeur (note 30.5)	1 568	1 982
Divers éléments (note 30.6)	(407)	(858)
	<u>25 723</u>	<u>19 451</u>
Capitaux propres selon les IFRS	<u>171 803</u>	<u>193 981</u>

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Rapprochement du résultat et du résultat global

Le résultat global peut être rapproché aux montants présentés selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, comme suit :

	<u>2010-12-31</u>
	\$
Résultat étendu selon les normes comptables en vigueur avant le basculement	16 232
Augmentation (diminution) en raison des différences entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les IFRS	-----
Les coûts directs liés aux acquisitions d'entreprises complétées en 2010 passés en charges (note 30.1)	(793)
Différences dans la comptabilisation de la charge d'impôt futur (note 30.2)	(5 858)
Charges d'impôts différés (30.4)	416
Divers éléments (note 30.6)	120
	<u>(6 115)</u>
Résultat selon les IFRS	10 117
Variation de la juste valeur du placement en actions dans Investissements Colabor Inc. (note 30.5)	476
Impôts sur les autres éléments du résultat global	(62)
Résultat global selon les IFRS	<u><u>10 531</u></u>

Différences de présentation

Certaines différences de présentation entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les IFRS n'ont aucune incidence sur le résultat présenté ou sur le total des capitaux propres.

Comme il est démontré dans les tableaux qui figurent à la fin de la présente note, certains postes sont décrits différemment dans les IFRS comparativement aux normes comptables en vigueur avant le basculement, et ce, même si les actifs et les passifs compris dans ces postes ne sont pas touchés. Aux états de la situation financière, les postes Options de conversion des débetures, Surplus d'apport et Actions détenues au titre des régimes de rémunération à base d'actions ont été regroupés dans le poste Autres composantes des capitaux propres.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Notes relatives au rapprochement

30.1 Goodwill et regroupements d'entreprises

Regroupements d'entreprises survenus avant le 1^{er} janvier 2010

La Société a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS. Par conséquent, les autres dispositions de l'exemption ont été appliquées et n'ont entraîné, lors de la transition, aucun ajustement pour tenir compte des immobilisations incorporelles incluses dans le goodwill ou des immobilisations incorporelles qui ne respectent pas les critères de comptabilisation selon les IFRS. À la date de transition, ce goodwill a fait l'objet d'un test de dépréciation basé sur les prévisions des flux de trésorerie effectuées à cette date. Aucune dépréciation n'a été relevée. Par conséquent, le montant du goodwill comptabilisé au moment de la transition aux IFRS est la valeur comptable au 1^{er} janvier 2010 selon les normes comptables en vigueur avant le basculement.

Regroupements d'entreprises survenus après le 1^{er} janvier 2010

Bien qu'il y ait des différences importantes dans la comptabilisation des regroupements d'entreprises selon les normes comptables en vigueur avant le basculement et selon l'IFRS 3, il n'y en a aucune pour les regroupements d'entreprises survenus après le 1^{er} janvier 2010 sauf le fait que les coûts directs engagés liés aux regroupements d'entreprises ne peuvent plus être capitalisés, les impôts différés sur la portion non déductible fiscalement des immobilisations incorporelles doivent être comptabilisés et le placement en actions dans Investissements Colabor Inc. doit être évalué à la juste valeur. Ces modifications ont pour effet au 31 décembre 2010 de diminuer le goodwill de 656 000 \$, de diminuer les actifs d'impôts différés de 436 000 \$, d'augmenter le placement en actions dans Investissements Colabor Inc. de 587 000 \$ et de diminuer les capitaux propres de 505 000 \$. Pour l'exercice 2010, les frais non liés aux opérations courantes ont été augmentés de 505 000 \$.

De plus, des coûts directs, d'un montant de 288 000 \$ pour des acquisitions survenues après le 31 décembre 2010, ont été, selon les IFRS, comptabilisés en charges en 2010, date d'engagement des frais. Cet ajustement a pour effet de diminuer les résultats non distribués et les frais payés d'avance de 288 000 \$ et d'augmenter les frais non liés aux opérations courantes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

30.2 Crédit reporté

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la Société comptabilisait un crédit reporté relativement à une portion des attributs fiscaux acquis dans le cadre d'une transaction passée. Or, aucun traitement comptable quant à la comptabilisation d'un tel passif n'est permis selon les IFRS. Par conséquent, la Société a décomptabilisé le passif et augmenté les capitaux propres du même montant. De plus, la Société a renversé l'amortissement du crédit reporté dans les résultats dans la charge d'impôts différés pour un montant de 5 858 000 \$.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30.3 Reclassification des impôts différés comme non courants

Lors de la transition aux IFRS, la classification des impôts différés est modifiée. La classification à titre d'actif courant n'est plus permise selon les IFRS et les impôts différés sont désormais classés en entier comme non courants. Cela a pour effet d'augmenter les actifs d'impôts différés classés dans l'actif non courant, de diminuer les actifs d'impôts différés classés dans l'actif courant et de diminuer les passifs d'impôts différés classés dans le passif non courant.

30.4 Comptabilisation de passifs d'impôts différés sur les immobilisations incorporelles acquises lors de regroupements d'entreprises

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la Société ne comptabilisait pas d'impôts différés sur la portion non déductible fiscalement des immobilisations incorporelles. Or, selon les IFRS, la Société doit calculer des impôts différés sur la portion non déductible fiscalement. Par conséquent, la Société a comptabilisé un passif d'impôts différés, ce qui a diminué les actifs d'impôts différés (de 2 603 000 \$ au 1^{er} janvier 2010 et de 2 623 000 \$ au 31 décembre 2010) et diminué les résultats non distribués d'un montant équivalent. La charge d'impôts différés a été diminuée de 416 000 \$ en 2010.

30.5 Placement en actions dans Investissements Colabor Inc.

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la Société comptabilisait le placement en actions dans Investissements Colabor Inc. au coût. Or, ce traitement n'est pas permis selon les IFRS. Maintenant, la Société comptabilise le placement en actions dans Investissements Colabor Inc. à la juste valeur. Cela a eu pour effet d'augmenter le placement en actions dans Investissements Colabor Inc. (1 802 000 \$ au 1^{er} janvier 2010 et 2 278 000 \$ au 31 décembre 2010), d'augmenter les capitaux propres (1 568 000 \$ au 1^{er} janvier 2010 et 1 982 000 \$ au 31 décembre 2010) et de diminuer les actifs d'impôts futurs (234 000 \$ au 1^{er} janvier 2010 et 172 000 \$ au 31 décembre 2010). Pour l'exercice 2010, la variation de la juste valeur est comptabilisée à l'état consolidé des autres éléments du résultat global pour un montant de 476 000 \$ moins des impôts de 62 000 \$.

30.6 Divers éléments

Certains ajustements doivent être présentés pour refléter le basculement aux IFRS. Individuellement, aucun des éléments autres que ceux présentés aux notes 30.1 à 30.5 n'excède 650 000 \$ au niveau de la présentation aux états de la situation financière et aucun n'engendre un impact excédant 70 000 \$ annuellement aux états du résultat.

30.7 Tableau des flux de trésorerie

La Société a classé ses intérêts versés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement puisqu'ils constituent le coût d'obtention de ressources financières. Le tableau des flux de trésorerie établi selon les IFRS ne présente aucune autre différence importante par rapport à l'état des flux de trésorerie établi selon les PCGR du Canada applicables avant le basculement aux IFRS.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la conversion aux IFRS sur les états de la situation financière de la Société :

Anciens libellés selon les PCGR du Canada	Note	1 ^{er} janvier 2010			31 décembre 2010			Nouveaux libellés selon les IFRS
		PCGR du Canada	Effet de la transition aux IFRS	IFRS	PCGR du Canada	Effet de la transition aux IFRS	IFRS	
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	
ACTIF								
Actif à court terme								
Débiteurs		75 438		75 438	82 540		82 540	
Impôts sur les bénéficiaires à recevoir		685		685	2 694		2 694	
Stock		71 909		71 909	69 669		69 669	
Frais payés d'avance	30.1	1 500		1 500	1 484	(288)	1 196	
Impôts futurs	30.3	8 540	(8 540)		7 928	(7 928)		
		<u>158 072</u>	<u>(8 540)</u>	<u>149 532</u>	<u>164 315</u>	<u>(8 216)</u>	<u>156 099</u>	
<i>Actif courant</i>								
Actif à long terme								
Frais de financement reportés	30.6	158	(158)		37	(37)		
Placement en actions dans Investissements Colabor Inc.	30.1 et 30.5	6 159	1 802	7 961	8 569	2 865	11 434	
Immobilisations		11 356		11 356	10 920		10 920	
Actifs incorporels		136 348		136 348	136 995		136 995	
Écarts d'acquisition	30.1	72 317		72 317	78 928	(656)	78 272	
Impôts futurs	30.1 et 30.3	1 802	5 412	7 214		354	354	
		<u>228 140</u>	<u>7 056</u>	<u>235 196</u>	<u>235 449</u>	<u>2 526</u>	<u>237 975</u>	
		<u>386 212</u>	<u>(1 484)</u>	<u>384 728</u>	<u>399 764</u>	<u>(5 690)</u>	<u>394 074</u>	
<i>Actif non courant</i>								
Non courant								
<i>Placement en actions dans Investissements Colabor Inc.</i>								
<i>Immobilisations corporelles</i>								
<i>Immobilisations incorporelles</i>								
<i>Goodwill</i>								
<i>Actifs d'impôts différés</i>								
<i>Actif non courant</i>								
Total de l'actif								
PASSIF								
Passif à court terme								
Découvert bancaire		17 126		17 126	10 709		10 709	
Comptes fournisseurs et charges à payer		65 762		65 762	69 365		69 365	
Dividendes à payer		7 453		7 453	6 204		6 204	
Remises sur ventes à payer		13 808		13 808	14 283		14 283	
Soldes de prix d'achat à payer		10 081		10 081	13 236		13 236	
Revenus reportés		961		961	491		491	
Crédit reporté	30.2	7 290	(7 290)		7 110	(7 110)		
Emprunt bancaire	30.6				24 345	(37)	24 308	
Débiteurs					13 905		13 905	
Versements sur la dette à long terme		636		636	307		307	
		<u>123 117</u>	<u>(7 290)</u>	<u>115 827</u>	<u>159 955</u>	<u>(7 147)</u>	<u>152 808</u>	
<i>Passif courant</i>								
Passif à long terme								
Emprunt bancaire	30.6	49 335	(158)	49 177				
Soldes de prix d'achat à payer					1 143		1 143	
Dette à long terme		307		307				
Débiteurs		46 711		46 711	45 500		45 500	
Passif au titre de prestations d'avantages sociaux constitués	30.6	787	116	903	526	116	642	
Crédit reporté	30.2	19 875	(19 875)		14 197	(14 197)		
Impôts futurs	30.3, 30.4 et 30.5				3 913	(3 913)		
		<u>117 015</u>	<u>(19 917)</u>	<u>97 098</u>	<u>65 279</u>	<u>(17 994)</u>	<u>47 285</u>	
		<u>240 132</u>	<u>(27 207)</u>	<u>212 925</u>	<u>225 234</u>	<u>(25 141)</u>	<u>200 093</u>	
<i>Passif non courant</i>								
Total du passif								
CAPIAUX PROPRES								
Capital-actions		143 018	(10)	143 008	178 124	(164)	177 960	
Options de conversion des débiteurs		2 314	(2 314)		3 048	(3 048)		
Surplus d'apport		447	(447)		513	(513)		
Actions détenues au titre des régimes de rémunération à base d'actions		(1 248)	1 248		(936)	936		
			3 123	3 123		4 232	4 232	
Bénéfices non répartis	30	1 549	24 123	25 672	(6 219)	18 008	11 789	
		<u>146 080</u>	<u>25 723</u>	<u>171 803</u>	<u>174 530</u>	<u>19 451</u>	<u>193 981</u>	
		<u>386 212</u>	<u>(1 484)</u>	<u>384 728</u>	<u>399 764</u>	<u>(5 690)</u>	<u>394 074</u>	
<i>Total des capitaux propres</i>								
Total du passif et des capitaux propres								

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Le tableau suivant détaille l'incidence de la conversion aux IFRS sur les états consolidés du résultat et du résultat global :

Anciens libellés selon les PCGR du Canada	Note	31 décembre 2010		Nouveaux libellés selon les IFRS
		PCGR du Canada	Effet de la transition aux IFRS	
		\$	\$	\$
Ventes		1 051 960		1 051 960
	30.6	<u>1 014 544</u>	(69)	<u>1 014 475</u>
Bénéfice avant les postes suivants	30.6	37 416	69	37 485
Frais non liés aux opérations courantes	30.1	<u>911</u>	793	<u>1 704</u>
Amortissement des immobilisations		3 345		3 345
Amortissement des actifs incorporels		<u>10 400</u>		<u>10 400</u>
		<u>14 656</u>		<u>15 449</u>
		22 760		22 036
				Résultat opérationnel
Frais financiers		<u>6 178</u>		<u>6 178</u>
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participation sans contrôle		<u>16 582</u>		<u>15 858</u>
				Charges financières
				Résultat avant impôts
Impôts sur les bénéfices				Charges d'impôts
Exigibles				Exigibles
Futurs	30.2, 30.4 et 30.6	<u>350</u>	5 391	<u>5 741</u>
		<u>350</u>		<u>5 741</u>
				Différés
Bénéfice net		16 232	(6 115)	10 117
				Résultat
	30.5		476	476
	30.5		(62)	(62)
				Autres éléments du résultat global
				Actif financier disponible à la vente – gain de l'exercice
				Impôts sur les autres éléments du résultat global
Bénéfice net et résultat étendu	30	<u>16 232</u>	<u>(5 701)</u>	<u>10 531</u>
				Total du résultat global